

—
rapport
d'activité
& Perspectives
d'avenir

Le Clos du Nid



20

SOM MAIRE

regards
croisés p.04

présentation
de l'association p.08

rapport
de gestion p.24

bilan
social p.30

nos
actions p.34

Rapport d'Activité 2020 du "Clos du Nid" Juin 2021

est édité par la Direction générale de l'Association "Le Clos du Nid",
Quartier de Costevieille, 48100 Marvejols - www.closdunid.asso.fr

Directeur de la publication et de la rédaction : Patrick Julien

Rédaction : Direction générale du "Clos du Nid"

Conception graphique, réalisation : Héméra Studio

Crédits photos des établissements : Jean-Louis Valentin

Autres photos : Droits réservés "Le Clos du Nid"

Impression : Imprimerie des 4 - 71 rue de la Méridienne - 48100 Marvejols

Le Président Jacques Blanc 2020 UNE ANNÉE UTILE

Malgré la pandémie, qui a demandé l'intense mobilisation du Clos du Nid, l'année 2020 a été une année utile durant laquelle notre Association a pu déployer sa stratégie d'adaptation inclusive dans le souci d'offrir le maximum de chance aux personnes en situation de handicap.



En effet, la mobilisation de l'ensemble des personnels, des familles et des résidents a permis de contenir l'épidémie et au maximum ses effets dangereux.

Je tiens à souligner ici l'implication des personnels et des directions qui ont su trouver le chemin d'un accord d'entreprise pour adapter les organisations de travail et constituer une réserve associative qui a permis de gérer l'absentéisme lié au COVID.

Mais, très rapidement, le Clos du Nid a repris le travail pour faire évoluer l'offre et l'adapter aux désirs et aux besoins des personnes en situation de handicap notamment par la diversification des hébergements. C'est ainsi que le Foyer de Palherets a définitivement quitté son site originel pour une installation



Visite de l'ESAT La Colagne-Pôle Bois en présence de Mme Valérie HATSCH, Préfète de la Lozère.

en ville, en particulier sur le site de la Rode, où sont mis à disposition des appartements supervisés. Ces derniers qui se situent à mi-chemin entre le logement autonome en ville et les logements (chambres, studios) au sein des murs de l'institution permettent de disposer d'une palette très complète pour la satisfaction des résidents.

Cette transformation se retrouve au niveau des ESAT où nous poursuivons la diversification de l'offre de travail avec par exemple l'ouverture d'un site de production de confiserie mais aussi avec la mise en place d'un "job coaching" en coopération avec la fondation VASGOS pour permettre à ceux de nos travailleurs handicapés qui le désirent de rejoindre le travail ordinaire.

Elle peut se lire aussi dans les divers chantiers immobiliers de l'association avec la construction d'un nouvel ensemble immobilier pour l'IME les Sapins, la rénovation de l'IMPro et celle du self du Foyer de la Colagne et des logements de ce dernier.

En tout, ce sont 12 millions d'euros mobilisés avec pour seul objectif de mieux promouvoir l'autonomie des personnes, l'individualisation des parcours ainsi que le confort de vie.

La transformation s'incarne enfin avec ce qui a toujours fait la richesse du Clos du Nid à savoir l'innovation avec l'introduction d'une recherche-action autour de l'approche MONTESSORI, le développement de la remédiation cognitive et le travail sur les habilités sociales.

Les outils de la transformation

PATRICK JULIEN

L'année 2020 est la première année de déploiement du CPOM, signé pour les 5 ans à venir. Malgré le contexte, il s'est dégagé une belle dynamique pour la poursuite et/ou le lancement des projets inscrits dans les 18 fiches-objectifs le composant.



Le Président BLANC a parlé de la transformation inclusive de l'association. Quels sont le cadre et les outils de cette transformation ?

Le cadre de cette transformation c'est d'abord le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) qui, outre les 5 axes stratégiques⁽¹⁾, déploie 18 fiches opérationnelles pour la mise en œuvre de ces 5 axes. Mais c'est aussi un très grand pragmatisme qui vise à créer les outils adaptés pour faire face aux besoins par la transformation ou pour mener à bien cette évolution.

Pouvez-vous nous donner des exemples ?

C'est, par exemple, le renforcement du SAE (Service d'Accompagnement Extérieur), puisque le nombre des personnes accompagnées en ville a augmenté, le nombre des professionnels de proximité aussi. De plus, la philosophie s'est infléchie très nettement. Auparavant, il y a 4 ou 5 ans, les personnes qui s'installaient en ville étaient celles dont on disait qu'elles avaient des capacités. Aujourd'hui dans le cadre du virage inclusif, ces aspects sont bien sûr présents mais le désir et la volonté de la personne sont prioritairement mis en avant. Si certaines capacités font défaut, c'est à nous de tenter de les accompagner et de les compenser de façon à aider la personne à les surmonter. En outre, le Dispositif Ressources et Soins a été créé en ville pour offrir aux résidents des Foyers d'hébergement, les services nécessaires à un bon suivi (infirmiers, psychologues, consultations psychiatriques). Ce dispositif a été particulièrement utile pendant la pandémie.

De la même façon, l'installation d'une vingtaine de résidents aux HLM de la Rode, en plein cœur de ville s'est réalisée dans le cadre d'appartements supervisés qui se situent à équidistance entre le studio en ville et le foyer traditionnel. L'accompagnement y est plus fort et plus serré qu'un studio en autonomie mais avec un soutien assoupli par rapport à un studio classique. Là aussi il s'agit de s'adapter aux désirs et aux capacités des résidents qui construisent leur projet de vie.

Vous avez aussi beaucoup travaillé en 2020 sur les transitions entre les dispositifs. Pouvez-vous nous en parler ?

Précédemment nous avions mis en place une SAESAT (Section Annexe d'Établissement et Service d'Aide par le Travail), dénommée SATeLi (Service d'Accompagnement au TEmps Libéré), qui était un dispositif de transition entre la vie des travailleurs handicapés et la cessation d'activité professionnelle. Nous avons enrichi ce dispositif et travaillé le passage de l'IME ou de l'IMPro vers le monde du travail protégé avec un dispositif de soutien à l'entrée de la vie active entre les travailleurs expérimentés et les nouveaux venus ayant besoin de structuration et de construire leur rapport au travail. Ainsi et de façon naturelle, une pair-aidance s'est mise en place. De la même façon, nous travaillons pour que les résidents qui le désirent puissent passer du milieu du travail protégé au milieu du travail ordinaire par la mise en place d'un *job coaching* en liaison avec le tissu économique local.

Quel rôle l'innovation joue-t-elle dans ces processus ?

La recherche-action (que ce soit avec la méthode MONTESSORI, la remédiation cognitive ou le travail sur les habiletés sociales⁽²⁾), vient conforter une politique de formation très dynamique et visant à nourrir la pratique et à enrichir les outils mis en place sur le terrain. En résumé, il s'agit de toujours se remettre en question. Par exemple avec l'acquisition des méthodes cognitivo-comportementales pour la prise en charge de l'autisme sur le Pôle Enfance ou sur le Pôle MAS dans le but d'améliorer le bien-être des résidents et de leur donner les outils de l'autonomie et de *l'empowerment* chaque fois que c'est possible.

- 1) • *Accompagnement de la personne en situation de handicap et de sa famille (aide aux aidants, "empowerment", pair-aidance)*
• *Améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de handicap (visio-conférence, téléconsultations, handiconsult avec l'Hôpital Lozère, prévention, activité physique, gestion des urgences)*
• *Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap par la diversification des hébergements (MAS hors les murs, logements en ville avec accompagnement adapté dans le cadre du SAE, résidences services, maison en partage...)*
• *Promouvoir des dispositifs coordonnés d'accompagnement aux étapes charnières du parcours de vie des personnes en situation de handicap.*
• *Adapter les organisations afin de mettre en œuvre les objectifs du CPOM.*
2) *Voir article p.20 du Pr BOULENGER*

Née de la volonté de l'Abbé Oziol d'accueillir des enfants handicapés en détresse et de soulager leur famille, l'action du "Clos du Nid" a été engagée le 16 décembre 1955. Conformément à ses statuts, l'Association a pour objet *"l'accueil, le soin, l'accompagnement et l'épanouissement social des Personnes en situation de Handicap mental, physique et associé, quels qu'en soient la nature et le degré, jusqu'au terme de leur vie"*.

présentation de l'association

**Le Conseil d'administration définit la politique générale de l'Association :
il dispose des pouvoirs pour gérer, diriger et administrer l'Association.
Il comptabilise au 10/03/2021 :**

23 membres actifs dont

7 représentants de l'APEFAO
(Association des Parents et amis des Enfants des Établissements Fondés par l'Abbé Oziol)

2 représentants du personnel

NOM Prénom	Qualité au sein du Conseil d'administration
AURAND Marie-Claude	Membre du Conseil d'administration
BARDON Philippe	Membre du Conseil d'administration
BARDOU Vincent	Membre du Bureau
BENOIT Joël	Membre du Bureau
BLANC François	Membre du Conseil d'administration
BLANC Jacques	Président
CAPLAT Julien	Membre du Conseil d'administration
CARCENAC Jean-Louis	Vice Président délégué
CELERIER Dominique	Membre du Conseil d'administration
CHADEFAUX Didier	Secrétaire
DUBOIS PAGNON Pascale	Membre du Bureau
FABRE Valérie	Membre du Conseil d'administration
HOUSSARD Yvan	Membre du Bureau
HUTIN ROUANET Nathalie	Membre du Conseil d'administration
JAILLET Jérôme	Représentant des salariés "cadres"
JAUNAUULT Daniel	Membre du Bureau
JOUTARD Jean-Pierre	Membre du Bureau
MOREL À L'HUISSIER Pierre	Membre du Bureau
PERRIN Jérôme	Membre du Conseil d'administration
PRADEILLES Vincent	Représentant des salariés «non cadres»
REGNIER Eric	Membre du Bureau
ROUX Michel	Trésorier
TOURNAYRE Jacques	Membre du Conseil d'administration

4 MISSIONS

La Personne en situation de Handicap : sujet de droit

En dépit de ses altérations et limitations, tout doit être entrepris pour garantir aux Personnes en situation de Handicap, une qualité d'accompagnement qui allie les soins, l'éducation et un accès plein et entier à la société. Cette démarche doit s'envisager à tous les âges de la vie.

Des propositions variées et adaptées, la recherche

"Le Clos du Nid" s'inscrit dans une démarche de promotion d'Institutions répondant aux évolutions sociologiques observées et de redéploiement de ses propres ressources pour répondre aux besoins médico-sociaux des Personnes en situation de Handicap. L'expérience acquise en un demi-siècle d'action médico-sociale justifie la mise en œuvre de méthodologies d'études et de recherches-actions propres à optimiser le service rendu aux Usagers et à participer à l'évolution des pratiques.

L'Association au service de la Personne en situation de Handicap

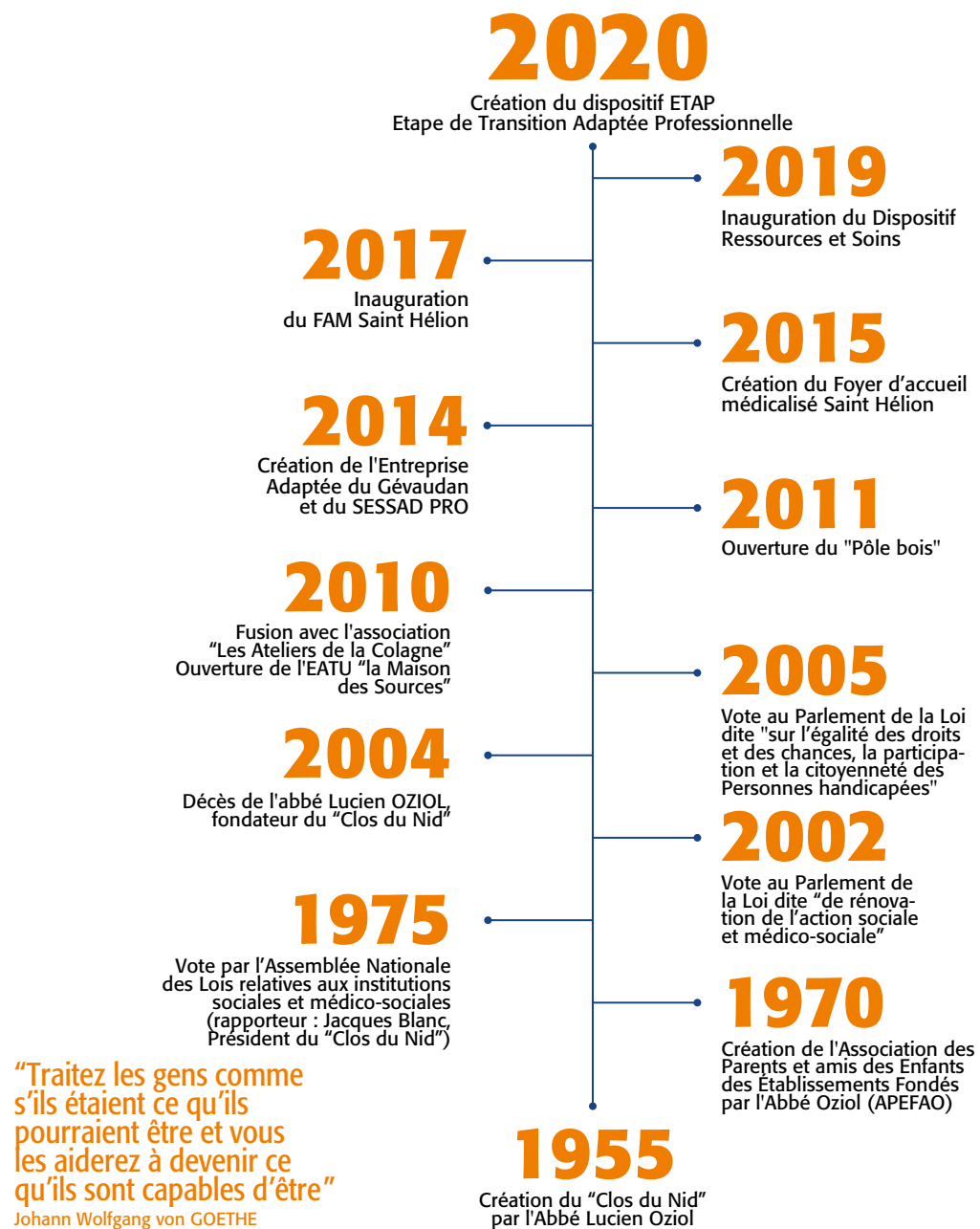
L'Association affirme son engagement et son désir d'entreprendre toute démarche tendant à assurer la protection, le bien-être et l'intégration des Personnes en situation de Handicap, notamment par le développement d'équipements et de services spécialisés. Elle s'engage également à développer par tous les moyens la qualité des services rendus aux Usagers : hébergement, éducation, soins, aptitudes professionnelles, socialisation, etc.

Des droits respectés

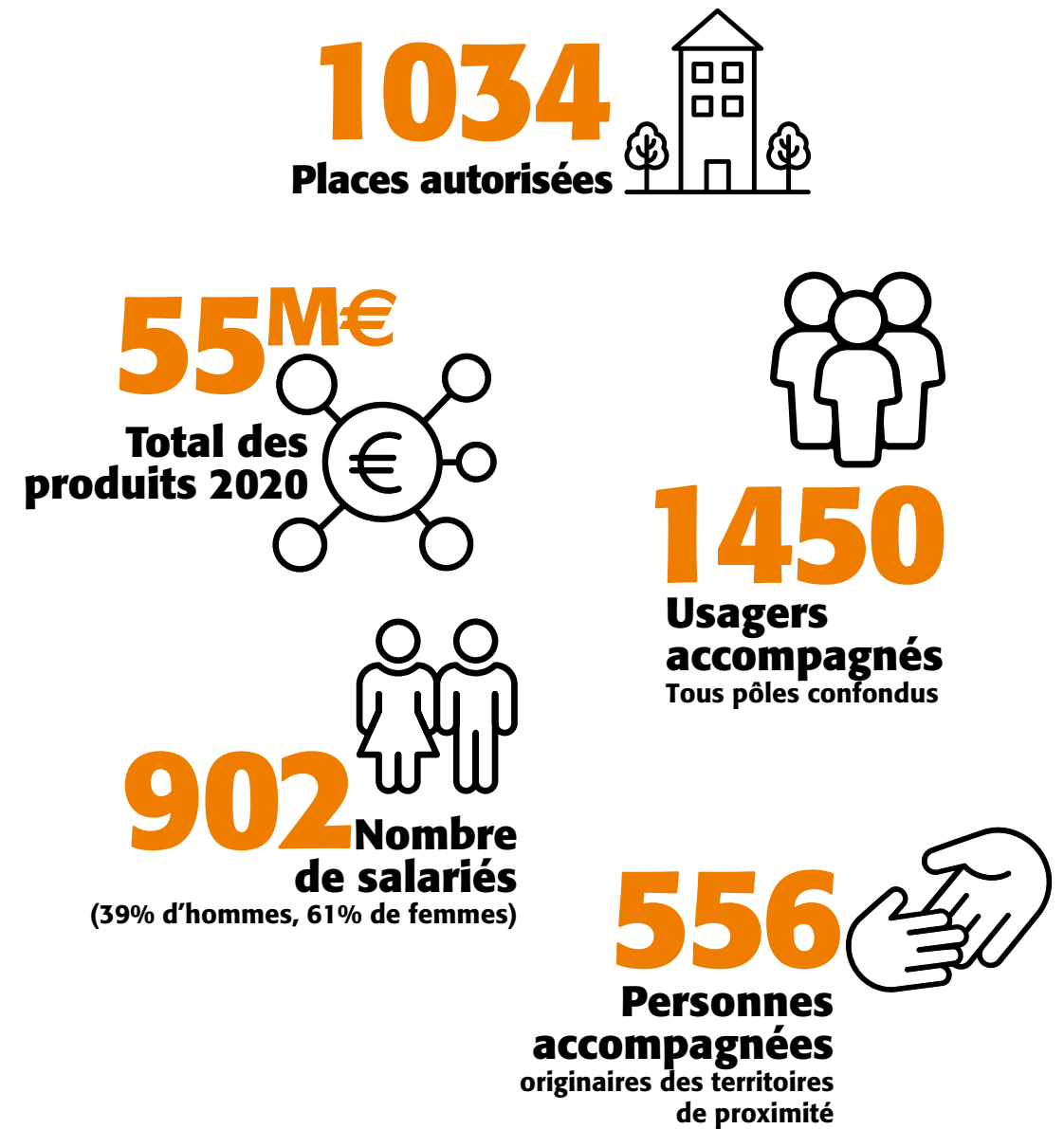
Dans l'ensemble des établissements et services placés sous son autorité de gestion, et en référence à la "Charte des droits et libertés de la Personne accueillie", l'Association s'emploie à respecter leurs droits en matière de Dignité, de Liberté et de Sécurité. La participation de la Personne accueillie ou de son représentant, sera systématiquement recherchée et encouragée dans tous les domaines de sa vie personnelle ou de la collectivité. Dans les limites imposées par les conditions d'accompagnement et la sécurité des personnes, la libre circulation des Usagers sera garantie ainsi que l'exercice des droits civiques et des convictions religieuses et philosophiques.

présentation de l'association

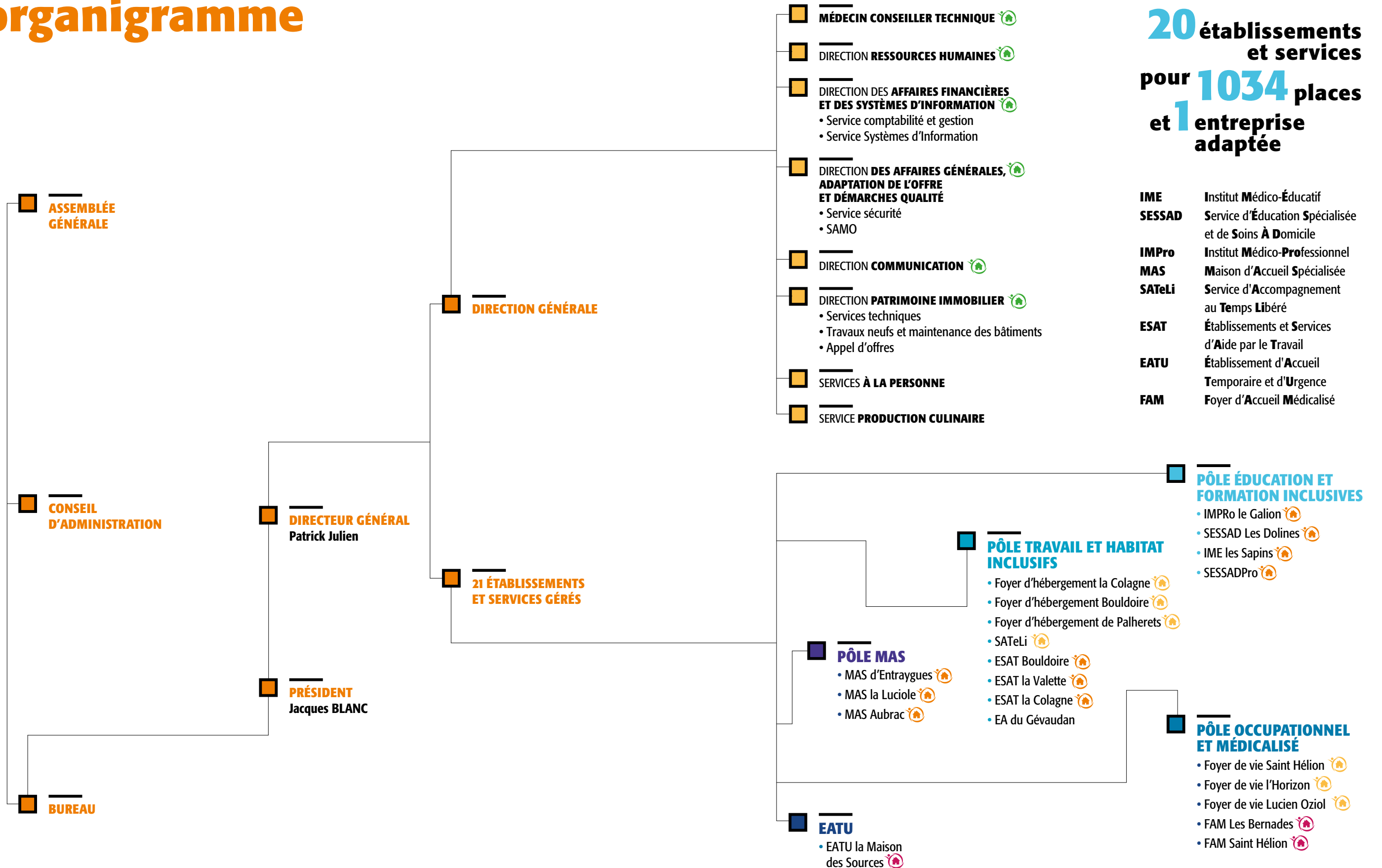
“Le Clos du Nid” EN QUELQUES DATES



“Le Clos du Nid” EN QUELQUES CHIFFRES



organigramme



20 établissements et services
pour **1034 places**
et **1 entreprise adaptée**

- IME** Institut Médico-Éducatif
- SESSAD** Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile
- IMPro** Institut Médico-Professionnel
- MAS** Maison d'Accueil Spécialisée
- SATeLi** Service d'Accompagnement au Temps Libéré
- ESAT** Établissements et Services d'Aide par le Travail
- EATU** Établissement d'Accueil Temporaire et d'Urgence
- FAM** Foyer d'Accueil Médicalisé

zoom sur une action associative

Groupes de Réflexion ÉTHIQUE

L'association le Clos du Nid s'est massivement engagée dans une démarche de réflexion éthique permettant de faire émerger les questionnements vécus par les professionnels de proximité quant à l'accompagnement proposé, en apportant des éclairages pluridimensionnels (droit, éducatif, soin, morale, etc.) et pluri-établissements (de 2 à 4 établissements dans chaque groupe) pour réfléchir à des solutions d'action les moins nuisibles possibles aux personnes accompagnées.



Après plusieurs années de mise en œuvre au sein des Foyers d'hébergement, 2020 a été l'occasion d'expérimenter l'utilisation de cette méthode par les professionnels de MAS et d'ESAT. En 2020, ce ne sont pas moins de 10 Groupes de Réflexion Éthiques qui se sont réunis pour un périmètre concernant 12 établissements du Clos du Nid et de l'A2LFS. Les thématiques traitées cette année (suivant le choix des participants) sont les suivantes :

- Jusqu'où peut-on et doit-on partager des informations médicales au sein d'une équipe ?
- Que faire d'une confidence d'abus sexuel ?
- Doit-on se déplacer à l'Hôpital pour alimenter une résidente qui se laisse glisser ?
- Est-il acceptable de parler sèchement à un usager ?

- La gestion de la crise sanitaire CoVid-19 pour des personnes handicapées justifie-t-elle des écarts aux conditions générales appliquées à la population générale ?
- Peut-on réévaluer l'équilibre sécurité-liberté des mesures CoVid pour réduire les conséquences psychologiques chez les résidents en MAS ?
- Est-il loyal d'intégrer en ESAT un travailleur handicapé sur un poste qui n'est pas son premier choix ?
- Quelle attitude adopter envers un résident agresseur sexuel qui est en établissement en attente de son jugement ?
- Faut-il privilégier le change de nuit ou le sommeil ?
- Faut-il respecter le choix et la liberté d'un résident de s'enfermer chez lui alors que sa sécurité semble compromise ?

La diversité de ces interrogations et la qualité des tensions éthiques qu'elles pointent montre aisément la richesse des débats. Ces interrogations ne manqueront pas de nourrir de fait les participants mais aussi leurs collègues à qui un retour est réalisé mais surtout les directions des établissements pour entrevoir les difficultés auxquelles les équipes de proximité sont confrontées et donc trouver les moyens pour leur permettre d'appréhender sereinement ces difficultés vécues.

Est-il acceptable de parler sèchement à un usager ?

Témoignant d'une situation pendant laquelle un professionnel a utilisé un ton brut envers un usager, les membres du GRE se sont interrogés sur cette situation. S'interrogeant en premier lieu sur



la gravité des propos, les acteurs du groupe ont pu identifier que le professionnel et l'usager dans le cadre d'un accompagnement en ESAT étaient tous deux en situation de travail. Cela implique par conséquent une posture professionnelle permanente de part et d'autre, excluant toute relation familière.

Ensuite, le groupe a pu apporter des éléments conduisant à rappeler que l'usager d'ESAT est une personne vulnérable. Il bénéficie en ce sens de protection complémentaire conduisant à considérer comme un « mauvais traitement » l'irrespect envers ces personnes ; ceci étant par conséquent pénalement répréhensible. Dans la situation exposée, le GRE a pu conclure que le respect envers l'usager

n'était pas suffisant, appuyé par le fait que ce dernier avait ressenti une forte émotion.

Le Groupe a poursuivi sa réflexion sur les actions à conduire pour un professionnel témoin d'un irrespect envers un usager. S'impose bien évidemment l'échange avec le professionnel n'ayant pas adopté la posture adéquate mais aussi en cas de manquement grave, l'obligation pour chaque citoyen de signaler les faits observés.

Les suggestions proposées par le GRE pour faire face à ce type de situation sont d'agir dans une démarche collective de bienveillance qui suppose la vigilance au respect de l'usager et de toujours rechercher le dialogue avec ses collègues afin de lui exprimer son observation.

zoom sur une action associative

L'implication du Clos du Nid dans le projet PLANTES ET SANTÉ

En 2015, deux études réalisées sur le territoire du PETR-Pays du Gévaudan (sur lequel l'association le Clos du Nid est implantée) ont conclu à la forte potentialité de la création d'une filière Plantes et Santé sur ce dernier.



Petit à petit, divers acteurs locaux se sont saisis de ces conclusions pour agir et finalement aboutir à une dynamique territoriale particulièrement pertinente dès 2020. Cet espace géographique a la particularité d'avoir une économie très spécifique basée sur les secteurs agricoles et de la santé, dont le secteur médico-social, et en particulier sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap qui y représente une part majeure. Par ailleurs, 3 entreprises de transformation des plantes dans un but de bien-être sont installées sur ce même secteur. Le PETR-Pays du Gévaudan, dans son rôle d'animation territoriale a conclu un Contrat de Transition Écologique avec l'État en consacrant un objectif, qui est l'initiateur et le fondement de ce dernier, à la structuration

de cette filière. En 2020, un chargé de mission a pu être recruté en ce sens pour accompagner les acteurs de la filière. Les interventions non médicamenteuses connaissent un engouement de la population en général et sont une perspective particulièrement intéressante pour compléter les actions visant le bien-être des usagers accompagnés par nos institutions. Ainsi, l'utilisation de l'aromathérapie apparaît comme une possibilité pour venir soutenir les personnes en situation de handicap dans certaines de leurs difficultés. Ce sont d'ailleurs les Maisons d'Accueil Spécialisées, qui accompagnent les personnes les plus vulnérables, qui se sont engagées rapidement dans la démarche. Lutter contre la douleur, contre les troubles du transit ou encore contre l'anxiété sont un combat de tous les jours pour lequel les soins classiques ne sont pas toujours efficaces ou paraissent trop invasifs.

L'utilisation des huiles essentielles relève d'une action thérapeutique qui ne peut être réalisée sans être construite. Ainsi, les MAS d'Entraigues et Aubrac ont engagé une formation massive des professionnels en ce sens et ont pu rédiger avec leur service médical et paramédical des protocoles encadrant l'utilisation de ces produits. Afin de compléter ces précautions, les établissements recourent à l'intervention d'un doctorant en pharmacie qui vérifiera la pertinence des protocoles de soins déployés mais engagera aussi une étude sur la pertinence, les effets de ces derniers auprès des personnes accompagnées. La filière Plantes et Santé



Formation sur les huiles essentielles dans les locaux d'Essenciagua à La Tieule

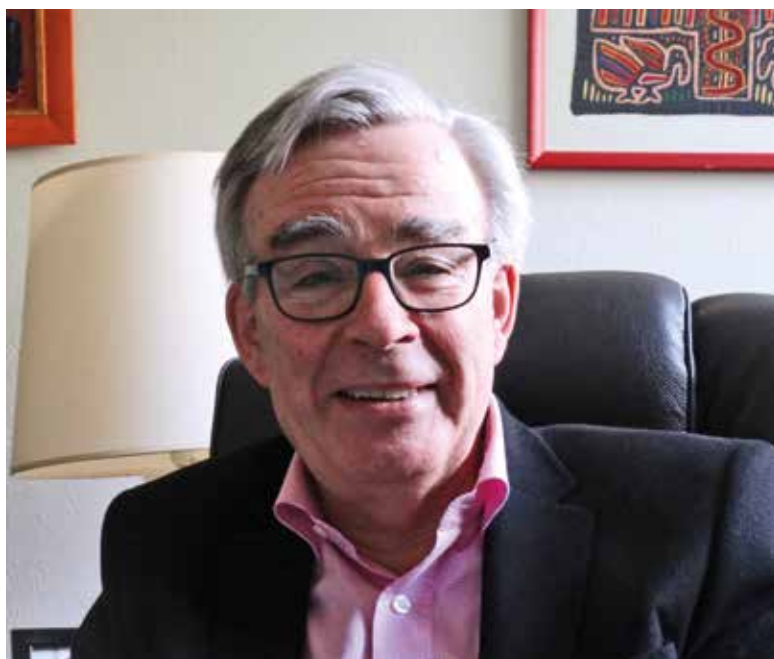
se construit petit à petit pour garantir la qualité de l'action de l'ensemble des acteurs, depuis la graine semée jusqu'à sa consommation après transformation. Il a été repéré l'absence sur le territoire d'un acteur clef de la filière pour permettre aux agriculteurs engagés de se fournir en plants locaux et de qualité. Une belle opportunité pour l'Association pour diversifier ses activités avec un support particulièrement pertinent pour le territoire, en engageant

une réflexion sur la création d'une pépinière de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM). Cette filière répond pleinement aux dynamiques de l'Association Le Clos du Nid qui s'y est donc investie massivement que ce soit pour apporter des solutions innovantes aux personnes qu'elle accompagne, ou pour s'inscrire dans un partenariat territorial particulièrement pertinent et participer activement à l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap.

Les chemins de L'EMPOWERMENT

Pr Jean-Philippe BOULENGER
Médecin conseiller technique

La notion d'“ Empowerment”, utilisée depuis la fin du 20^e siècle dans le domaine des sciences sociales et de la psychologie communautaire⁽⁵⁾, traduit pour une personne ou pour un groupe le développement de son pouvoir d'agir via l'acquisition active d'un sentiment positif de contrôle sur sa propre vie et sur son devenir⁽⁴⁾. Ce terme anglais, difficilement traduisible dans sa concision, fait en effet appel à plusieurs notions intriquées : le mouvement (em), le pouvoir (power) et la réalisation d'un objectif (ment). L'objectif de l'empowerment est donc particulièrement adapté aux situations dans lesquelles certaines minorités sont amenées à faire valoir leurs droits pour obtenir dans la société la place qui leur revient et assumer pleinement leur rôle de citoyens, objectif partagé par les personnes en situation de handicap quel que soit l'environnement spécifique dans lequel elles sont amenées à vivre et appelées à faire valoir leurs droits.



Professeur Jean-Philippe BOULENGER,
Médecin conseiller technique de
l'Association “Le Clos du Nid”

Depuis le début du 21^e siècle, et dans le prolongement du vaste mouvement de désinstitutionalisation amorcé dans les dernières décennies du siècle précédent, la santé mentale s'est emparée du concept d'empowerment et de nombreux travaux y sont désormais consacrés⁽¹⁾. Dans l'évolution des prises en charge des troubles psychiatriques chroniques comme la schizophrénie a en effet succédé à une étape médicale axée sur le traitement des symptômes et la prévention des rechutes, une phase de rétablissement où l'application des techniques modernes de réhabilitation psychosociale contribue à aider ces patients à retrouver leur autonomie et à réintégrer leur environnement habituel ; dans cette dynamique l'empowerment devient un objectif complémentaire essentiel car visant à ce que ces personnes puissent non seulement

assumer les fonctions de base de leurs vies quotidiennes mais puissent également exercer leurs choix en pleine liberté, décider de leur avenir et donner ainsi un sens à leur vie.

De tels principes restent bien sûr largement applicables aux domaines du handicap autres que celui déterminé par les maladies psychiatriques : depuis de nombreuses années, la distinction opérée entre déficiences (atteintes organiques et/ou fonctionnelles), incapacités (restrictions d'autonomie) et désavantages (rôle social) a en effet amené les équipes du médico-social à prendre de plus en plus en considération l'environnement (institutions, famille, société) des personnes prises en charge ainsi que leurs besoins psychologiques et la satisfaction personnelle qu'ils retirent de l'accompagnement qui leur est proposé. En cherchant à développer la participation active des personnes en situation de handicap et à favoriser la réalisation de leurs choix propres, la philosophie de l'empowerment reste la perspective primordiale de toute réhabilitation psychosociale même si déficiences et incapacités amènent à limiter les objectifs des différentes actions mises en œuvre à un environnement plus restreint que celui visé dans la prise en charge des problèmes de santé mentale.

Cependant dans un cas comme dans l'autre, la réalisation de cet objectif et l'inclusion des personnes en tant que partenaires à part entière dans tous les domaines qui peuvent concerner leur vie vont dépendre de la mise en œuvre préalable des techniques développées au fil des ans dans

le but de leur permettre l'accès à une dimension collective quelle que soit la nature de leur environnement institutionnel et/ou social. Le développement de la réhabilitation psychosociale dans le domaine du handicap s'appuie en effet sur de nombreuses techniques qui dans de multiples domaines ont pu donner lieu à l'élaboration de programmes très structurés validés dans le cadre de protocoles méthodologiques rigoureux⁽²⁾. Ces techniques ciblent des fonctions très diverses qui, toutes, vont contribuer au développement du pouvoir d'agir des personnes concernées : habilités sociales, processus cognitifs, capacités adaptatives, motivation, métacognition (reconnaissance par une personne de ses propres capacités cognitives), théorie de l'esprit (capacité à comprendre et à anticiper les intentions et réactions d'autrui) pour ne citer que les principales.

À ces techniques ciblées sur les capacités des personnes en situation de handicap s'ajoutent aussi des approches visant à favoriser leurs apprentissages (pair-aidance c'est-à-dire l'aide apportée par des personnes partageant les mêmes difficultés), leur connaissance du handicap (psychoéducation, éducation thérapeutique) et leur participation à la société en tant que citoyens (politiques d'inclusion et de déstigmatisation). En ce qui concerne les objectifs développés à l'heure actuelle dans certains des établissements du “Clos du Nid”, nous nous limiterons ici à évoquer trois de ces techniques :

- l'apprentissage des habilités sociales,
- la remédiation cognitive
- et l'utilisation de l'approche Montessori en tant que facteur de motivation et de participation volontaire aux activités proposées.

L'entraînement aux compétences sociales (encore appelées habilités sociales) dans ses aspects les plus élémentaires permet aux personnes concernées d'apprendre à faire face à des situations sociales banales comme se présenter, formuler une demande, entamer une conversation, répondre à une interpellation, participer à une discussion ou interagir de façon adaptée à différentes situations de la vie courante.

Ces compétences de base sont fréquemment altérées chez les personnes en situation de handicap du fait de facteurs divers mais fréquemment associés (Carences affectives ou éducatives, déficience intellectuelle, difficultés cognitives d'origine neurologique, troubles émotionnels ou psychiatriques, ...) mais qui tous vont contribuer à un isolement social dont on connaît l'impact négatif tant sur les aspects somatiques que psychologiques de la santé. De plus pouvoir communiquer avec autrui est un élément important d'adaptation à un environnement donné et un préalable nécessaire, quel que soit le moyen utilisé (parole, geste, mimique, dessin, activité, pictogrammes) à la mise en œuvre des moyens éducatifs et/ou d'accompagnement des personnes concernées. À l'heure actuelle, de nombreux programmes sont utilisés dans des indications variées dont le degré de handicap va guider la nature et le caractère plus ou moins élaboré des techniques utilisées. Dans le cadre de groupes, les jeux de rôle et les mises en situation permettent non seulement à la personne de faire l'apprentissage de comportements adaptés mais aussi de recueillir l'avis des autres participants, un *feed-back* souvent



Séance de remédiation cognitive à l'IME

mieux intégré par les intéressés lorsqu'il provient de leurs pairs plutôt que des professionnels qui les accompagnent. À ces techniques de base peuvent être associés des exercices de reconnaissance des émotions et/ou d'affirmation de soi, ces derniers consistant à aider la personne à trouver le juste milieu entre une inhibition excessive et une attitude trop affirmée, voire trop agressive, dans la gestion de ses relations interpersonnelles. Dans les situations de handicap les moins lourdes, des techniques issues de la théorie de l'esprit peuvent également contribuer à modifier les cognitions sociales et les capacités que peuvent avoir les personnes de percevoir et de comprendre les intentions, les désirs et les croyances d'autrui.

Le terme de remédiation cognitive recouvre les techniques qui visent à remédier aux déficits des différentes fonctions cérébrales (mémoire, attention, fonctions exécutives) qui permettent à la personne de percevoir correctement

les informations provenant de son environnement, de les intégrer, de les comprendre et de les utiliser (autrement dit les processus de traitement de l'information) pour mettre en œuvre des réponses adaptées et acquérir ainsi des connaissances et une expérience permettant de progresser. L'altération de ces fonctions est fréquemment associée aux pathologies neurologiques et dégénératives touchant le système nerveux central, mais peut également être observée à des degrés divers chez les personnes présentant une déficience intellectuelle ou une pathologie psychiatrique chronique comme les psychoses ou les troubles graves de la personnalité⁽³⁾. Face à ces déficits vis-à-vis desquels une approche restauratrice est souvent illusoire, la remédiation cognitive vise à développer des alternatives fonctionnelles destinées à contourner ces difficultés par la mobilisation de fonctions restées intactes d'où le qualificatif d'approches "compensatoires"

donné à ces techniques. Dans ce sens, la remédiation cognitive doit être distinguée de la restructuration cognitive, une technique psychothérapique issue des thérapies cognitivo-comportementales, qui vise à modifier les contenus de pensée et l'interprétation que nous faisons des informations en provenance de notre environnement.

D'un point de vue pratique, cette approche "compensatoire" vise à réduire l'impact de ces déficits cognitifs sur la vie quotidienne par des aides extérieures (agendas, listes, alarmes, pictogrammes) et/ou une adaptation de l'environnement quotidien (éliminer les événements perturbateurs, instaurer des conditions facilitantes) d'où le qualificatif "d'écologique" qui lui est parfois donné. Malgré la démonstration de son intérêt dans de nombreuses situations de handicap (traumatismes crâniens, schizophrénie, accidents vasculaires), l'utilisation de la remédiation cognitive dans les établissements médico-sociaux n'en est qu'à ses débuts et nécessitera certainement de gros efforts de formation et ce pour deux raisons principales. D'une part, du fait d'une connaissance encore trop limitée de la nature et de l'impact des troubles cognitifs chez des professionnels formés principalement à une approche psychodynamique axée sur le rôle de l'environnement, approche qui a longtemps négligé des symptômes qui sont souvent mieux repérés par les entourages familiaux. D'autre part, du fait que ces troubles, même s'ils sont reconnus, restent peu pris en compte dans les bilans réalisés par les psychologues cliniciens si ces derniers n'ont pas au moins acquis dans leur cursus les bases

nécessaires à la mise en œuvre d'évaluations rigoureuses basées sur des moyens de mesure reconnus. Dans un certain nombre de cas la non reconnaissance de difficultés cognitives masquées par une expression orale satisfaisante est, en effet, susceptible d'expliquer certains des échecs rencontrés dans la mise en œuvre de projets pourtant élaborés avec soin par les équipes éducatives. Ces efforts de formation ainsi que le recrutement de neuro-psychologues devraient venir favoriser le développement de ces techniques de remédiation cognitive mais aussi amplifier la dynamique d'évaluation que notre Association, comme l'ensemble des établissements médico-sociaux, cherche à instaurer au sein de ses équipes.

D'autres approches de réhabilitation psychosociale vont pouvoir compléter ces deux aspects fondamentaux que sont l'apprentissage des compétences sociales et la remédiation cognitive pour aboutir *in fine* au développement de cette capacité d'agir que sous-tend le concept d'*empowerment*. Ces approches sont multiples et étroitement dépendantes de la nature et du degré des handicaps présentés et concernent des dimensions aussi diverses que l'éducation thérapeutique, la psycho-éducation, l'insertion professionnelle, l'entraide entre pairs, mais aussi les actions concernant l'environnement des personnes en situation de handicap comme le soutien des familles et d'une manière plus large les actions entreprises pour modifier les représentations du handicap dans la population générale (déstigmatisation) comme chez les personnes elles-mêmes (lutte contre l'auto-stigmatisation). Bien

entendu, toute mesure contribuant au bien-être et à la motivation des personnes en situation de handicap aura aussi un rôle primordial dans cette dynamique de progrès. C'est le cas des approches Montessori qui sont actuellement évaluées dans plusieurs établissements du "Clos du Nid" suite à la mise en évidence de leur utilité chez les patients Alzheimer institutionnalisés. Basée sur la prise en compte des valeurs individuelles comme la dignité, le respect, l'égalité et la confiance cette approche centrée sur la personne vise à redonner à cette dernière le choix et le contrôle de ses actions en lui permettant l'accès à des activités porteuses de sens, génératrices d'un rôle social dans leur environnement et qui répondent dans la mesure de leurs capacités au développement de leur pouvoir d'agir.

En conclusion, en érigeant le concept d'*empowerment* comme objectif final du rétablissement, le mouvement de désinstitutionalisation de la santé mentale a ouvert la voie au développement de techniques de réhabilitation psychosociale qui permettent aux personnes concernées de retrouver un rôle actif sur leur environnement et d'y exercer leur citoyenneté. Le domaine médico-social confronté au challenge de l'inclusion se doit à son tour de partager cet objectif et de s'ouvrir à ces compétences nouvelles, qui, sans remettre en cause les apports des mouvements psychodynamiques et institutionnels, visent à donner aux personnes en situation de handicap les outils nécessaires au renforcement de leur pouvoir d'agir ; c'est le cas des techniques contribuant à améliorer leurs compétences sociales comme de celles permettant de contourner

leurs difficultés cognitives. Largement initiées dans le domaine de l'autisme, ces techniques font à présent l'objet de formations de plus en plus nombreuses chez les professionnels du handicap mais ne pourront porter leurs fruits que dans la mesure où des efforts seront également accomplis pour améliorer à la fois le dépistage des troubles faisant l'objet de leur application, mais aussi d'une manière plus générale, l'évaluation des facteurs multiples (familiaux, environnementaux, somatiques, neuro-cognitifs, psychologiques, ...) susceptibles de devenir la cible d'autres interventions spécifiques. Quelles que soient la gravité du handicap et la nature de l'environnement de la personne, acquérir des compétences nouvelles, retrouver un rôle actif et éprouver de la satisfaction dans ses activités quotidiennes seront autant d'étapes franchies sur le chemin de l'*empowerment*.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) DEUTSCH C. *L'empowerment en santé mentale. Sciences et Actions Sociales 2015 (1) : 15-30*
- 2) FRANCK N. (Ed) *Traité de réhabilitation Psychosociale. Elsevier-Masson, 2018*
- 3) GIRAUD-BARO E. & ROUSSET C. *Place de la remédiation cognitive dans le dispositif sanitaire et liens avec le secteur médico-social. In N. FRANCK (Ed) "Remédiation cognitive". Elsevier-Masson, 2012*
- 4) JOUFFRAY C. *Développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs. Presses de l'EHESP, 2018*
- 5) LE BOSSEY. *L'empowerment. De quel pouvoir s'agit-il ? Changer le monde au quotidien. Nouvelles Pratiques Sociales, 2008 (2) : 137-149*

Témoigner en quelques pages de l'action de notre association sur une année est toujours frustrant. De nombreuses actions se réalisent au quotidien et c'est souvent dans les petits gestes que se trouve la plus grande humanité. Cependant, ce sont dans les dynamiques stratégiques que l'on peut se rendre compte de la vitalité d'une institution médico-sociale et de son ambition au service des personnes les plus vulnérables.

— rapport de gestion

Réalisations marquantes
et engagements pour
les années à venir.

2020 UNE ANNÉE RICHE EN AVANCÉES

L'exercice 2020 aura été marqué par le choc externe de la pandémie mondiale. Pour autant si le contexte a nécessité des adaptations, elle aura révélé aussi l'incroyable faculté des institutions médico-sociales à s'adapter et n'a pas empêché de poursuivre les projets amorcés notamment au niveau de la mise en œuvre du CPOM dans sa première année de vie et des diverses coopérations en cours.



La Crise du COVID a profondément bouleversé nos organisations et a nécessité des ajustements au niveau du temps de travail mais a révélé aussi une incroyable capacité de résilience de nos structures grâce à la mobilisation de tous les salariés du Clos du Nid. Tout au long de l'année 2020, l'ensemble des établissements, des services et chacun des collaborateurs ont dû s'adapter au fur et à mesure dans un contexte en évolution permanente et en fonction de chaque situation et ce dans l'unique intérêt des Usagers.

Malgré la situation d'urgence et le pouvoir particulièrement étendu mis à disposition des employeurs, le Dialogue Social a toujours été privilégié au sein de l'Association dans la recherche de solutions concertées face aux difficultés et ce en lien avec l'ensemble des Représentants du Personnel et de l'ensemble des Organisations

Syndicales représentatives. Ainsi, un Comité de Pilotage de gestion de crise, appelé COPIL RH COVID 19 a été constitué. (voir zoom page 28)

L'année 2020 représente le premier exercice encadré par le **CPOM 2020-2024**. Ce dernier, tout en actant un important effort de convergence tarifaire au niveau des établissements relevant de la compétence de contrôle de l'ARS, sécurise en grande partie le financement de notre Association et pose les bases de nombreux projets. L'épidémie loin de ralentir le virage inclusif inscrit dans les obligations du CPOM et répondant aux demandes des résidents et de leurs familles semble, au contraire, l'avoir accéléré. Ainsi nos établissements ont soit profité d'opportunités organisationnelles pour accroître leur offre, renforcer leurs actions, reprendre des recherches-

actions (Montessori, remédiation cognitive, entraînements aux habiletés sociales) soit poursuivi des transformations en cours ; amorçant ainsi avec une vraie dynamique la mise en œuvre des projets inscrits dans les 18 fiches des 5 axes stratégiques du CPOM. S'agissant de l'axe 4 "Promouvoir des dispositifs coordonnés d'accompagnement aux étapes charnières du parcours de vie des personnes en situation de handicap", le travail a bien avancé et le premier pas a été réalisé par la constitution des Pôles pensés comme des unités de gestion administratives légères chargées de mettre en œuvre le CPOM. (voir zoom page 29) Enfin, l'adversité liée au COVID n'a pas empêché **la poursuite**

et l'approfondissement des coopérations. Au contraire, les contraintes liées au COVID ont densifié les réunions du GCSMS des établissements et services du handicap de la Lozère en particulier au niveau des Directeurs pour la concertation et la coordination opérationnelles en particulier au niveau des organisations des temps de travail et des problèmes logistiques. Des contacts ont pu être noués avec d'autres associations dans le cadre du projet de l'emploi accompagné porté par la fondation VASGOS. Dans le cadre actuel, les coopérations sont indispensables pour pouvoir candidater à des appels à projets que les autorités semblent de plus en plus désireuses de voir portés sur plusieurs

départements et par plusieurs associations. C'est également en ce sens que le Clos du Nid s'est rapproché de l'Association Les Résidences Lozériennes d'Olt pour répondre conjointement à un Appel à Manifestation d'Intérêt de l'Agence Régionale de Santé Occitanie portant sur la création d'un PCPE (Pôle de Compétences et de Prestations externalisées) sur le département de la Lozère. Les partenariats réalisés dans le cadre du PCPE reposent sur une logique de coopération qui implique de travailler ensemble pour créer une valeur ajoutée dans un but d'efficience et d'efficacité au service du Parcours des personnes en situation de handicap. (voir zoom ci-dessous).

Zoom sur LE PCPE

Sans se substituer aux dispositifs déjà existants, le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées a pour objectif de «compléter la palette de l'offre médico-sociale en proposant une réponse souple, modulable et adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants dans une visée inclusive permettant à la personne quel que soit son âge ou son type de handicap, d'être accompagnée selon ses besoins, ses compétences sur son lieu de vie. Il s'agit de créer la continuité du parcours des personnes en situation

de handicap et notamment d'éviter que leur situation ne devienne critique du fait de l'absence d'une réponse adaptée. ». Ouvert le 1^{er} octobre 2020 il a pour objectifs, sur orientation de la CDAPH, de proposer des prestations directes visant à :

- Évaluer la situation et les besoins de la personne.
- Soutenir la famille et les aidants.
- Formaliser, coordonner et suivre le projet personnalisé.
- Maintenir la scolarisation en milieu ordinaire et prévenir les risques de décrochage scolaire.
- Favoriser l'accès aux prestations sociales, de soins, au maintien

et au développement des capacités fonctionnelles pour permettre la continuité du parcours dans une visée inclusive.

Le partenariat du PCPE s'appuie sur une logique de territoire avec des :

- Partenaires institutionnels : MDPH, ARS, Education Nationale, ASE, CRA, Collectivités Territoriales, Institution d'accompagnement dans et vers l'emploi (CAP Emploi dans ses axes 1 et 2, etc.)
- Partenaires spécifiques : professionnels libéraux, Equipe Relais Handicap Rare, CAMSP, secteur sanitaire, association et institutions médico-sociales.



Zoom sur LE COPIL RH COVID-19

La création de cette instance centralisée au niveau associatif, qui se substituait à l'ensemble des instances de chaque établissement, s'est voulue volontairement, être restreinte afin de s'assurer de son opérationnalité et de son efficacité dans la gestion de cette crise (10 personnes issues de l'équipe de direction associative et de représentants du personnel).

En première intention le COPIL RH COVID a été un dispositif d'information, d'échange, de coordination et d'alerte descendante et remontante. Très rapidement, du fait de l'intensification de la crise et de la pertinence de sa mise en place, ce COPIL RH COVID a évolué vers un dispositif décisionnel très réactif qui a permis de définir des organisations évolutives et des dispositifs de prévention les plus adaptés aux situations du moment.

Dans les faits, dès le 24 mars 2020, une 1^{re} réunion a été mise en place afin, entre autre, de faire un point de situation hebdomadaire sur l'évolution de la pandémie au sein de chaque établissement, sur les dotations d'équipement de protection individuel, sur l'évolution de l'absentéisme, de l'adéquation des ressources humaines aux besoins des établissements et sur toutes

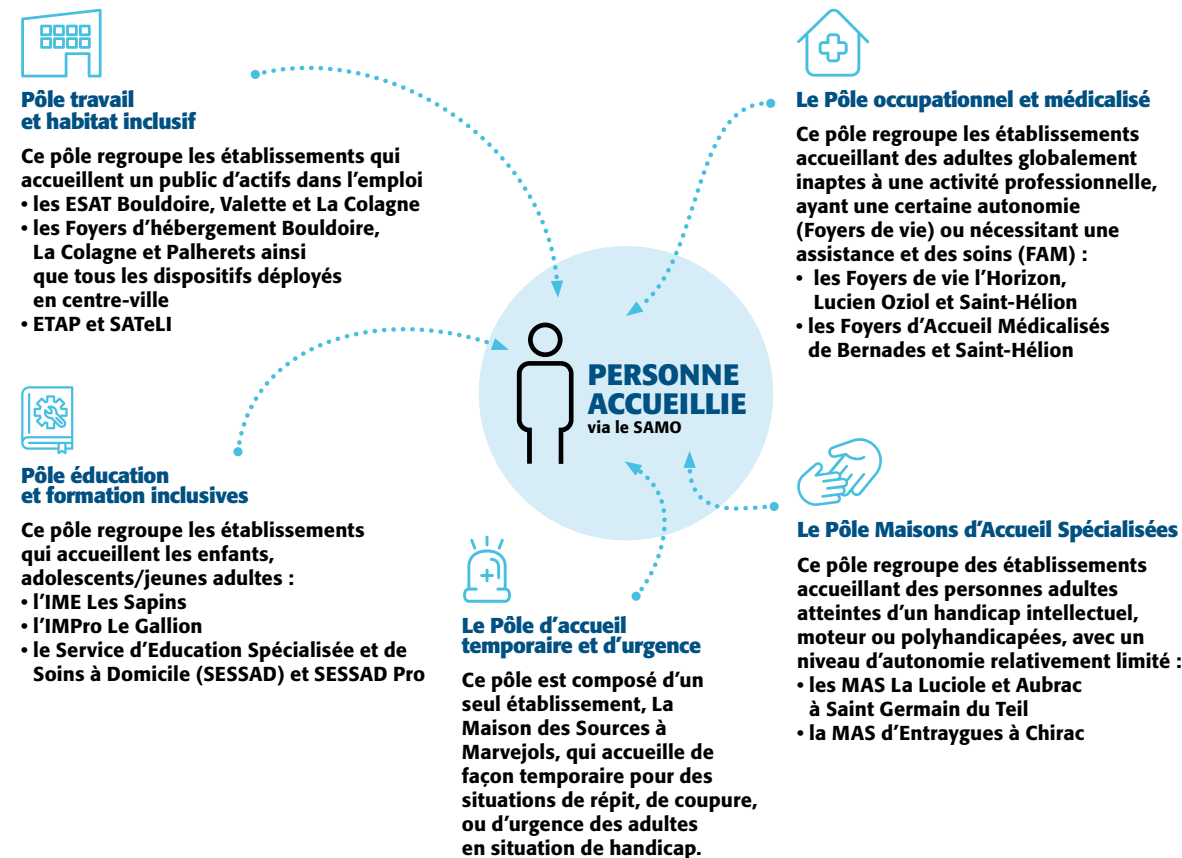
les difficultés rencontrées sur le terrain en termes de moyens mis à disposition et de difficultés d'accompagnement. Par exemple, il a été mis en place une « réserve associative » de personnel constituée de collaborateurs pour lesquels l'établissement était soit fermé du fait de la pandémie, soit subissait une importante baisse d'activité ou enfin ayant dégagé du temps de salariés du fait de passage en mode « dégradé » du service. Ces collaborateurs étaient en situation d'autorisation d'absence rémunérée et étaient donc mobilisables à tout instant pour intervenir au sein de l'ensemble des établissements de l'Association en cas de besoin urgent en ressources supplémentaires. Durant la première vague, 230 situations de besoins en renfort de personnel ont pu être honorées du fait que 107 collaborateurs se soient rendus disponibles pour intervenir sur un autre établissement, ce qui a représenté l'équivalent de 3 516 journées. Le Dialogue Social au travers de ce COPIL RH s'est révélé être un levier essentiel pour faire face à la crise sanitaire qui aura mis à rude épreuve les collectifs et les personnes. Celui-ci a permis de réguler les tensions, de s'adapter au mieux aux situations et de prévenir les potentielles



situations de tension extrême. La solidarité et l'intérêt commun auront été les fils d'Ariane de toutes les décisions qui auront été prises au sein du COPIL, permettant à chacun sur le terrain de pouvoir savoir compter sur la force du collectif de l'Association en cas de difficultés.

Le COPIL RH en chiffres, ce sont :

- 10 réunions pour la gestion de la première vague entre le 24 mars 2020 et le 12 mai 2020
- 6 réunions pour la gestion de la seconde vague entre le 21 septembre 2020 et le 07 décembre 2020
- 4 réunions pour la gestion de la troisième vague depuis le 04 janvier 2021.



Zoom sur LES 5 PÔLES DE L'ASSOCIATION

L'organisation en Pôle va permettre de travailler autour de trois axes :

1. La fluidification des parcours des Usagers pour décloisonner et éviter les logiques bureaucratiques en uniformisant les pratiques administratives et en coordonnant les parcours tout en évitant les ruptures.
2. Coordonner les actions communes et transversales afin de répondre aux orientations stratégiques décidées par les instances associatives (exemple : le travail sur l'enrichissement des activités de la vie quotidienne en MAS) et capitaliser sur les méthodes

pertinentes et expériences.

3. Travailler à l'optimisation des ressources et de leur utilisation au niveau de chaque Pôle en développant en parallèle un dialogue de gestion adapté aux contraintes du CPOM et aux ambitions associatives.

C'est ainsi que cinq Pôles se sont dégagés avec un souci de cohérence dans les parcours des usagers, et de facilité de lecture. Animés par la Direction Générale en charge de l'impulsion des politiques transversales décidées par les instances associatives, de l'animation du dialogue de gestion, des

négociations avec les autorités de contrôle et les autres associations, de la gestion financière du Clos du Nid, de l'uniformisation de la démarche RH, de la généralisation de la politique qualité et gestion des risques, de l'incitation à l'innovation.

Pour chaque pôle un coordonnateur a été nommé pour un an. Cette responsabilité tournante aura pour fonction de faciliter les actions en commun des établissements, de coordonner la réalisation des objectifs stratégiques qui, en réalité, sont déclinés dans beaucoup de cas au niveau d'activités comparables.

Une institution médico-sociale fonde son action sur les compétences des professionnels qui accompagnent les Usagers. Ainsi, le bilan social permet de témoigner des engagements soutenant le professionnalisme déployé par "le Clos du Nid".

— bilan social

2020 : une politique des Ressources Humaines au service des Usagers.

Principales composantes

DU BILAN SOCIAL 2020

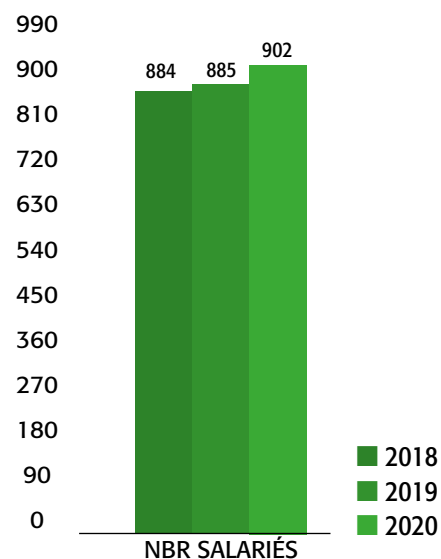
Au 31 décembre 2020, l'Association comptait 902 collaborateurs répartis sur les 21 institutions qu'elle gère.

Effectif total au 31 décembre 2020

Les femmes représentent 61 % de l'effectif, les hommes 39%, un chiffre stable par rapport à 2019.

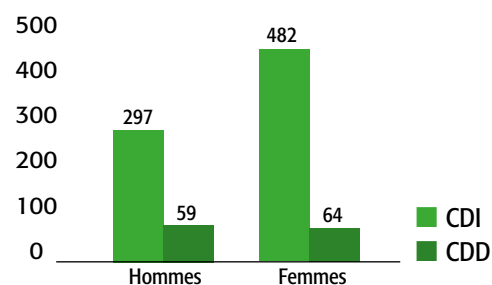
Services généraux	193
Admin. Cadre	49
Admin. non cadre	54
Médical	14
Soins NC / psychologue	61
Personnel éducatif	531
Total	902

Évolution de l'effectif global



Répartition par type de contrat au 31 décembre 2020

Les CDI demeurent très largement majoritaires.

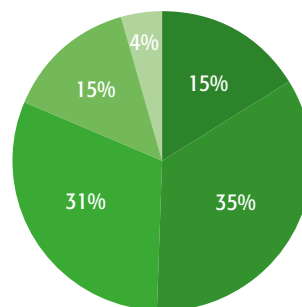


Répartition par ancienneté au 31 décembre 2020

18,7% des salariés de l'Association présentent une ancienneté de plus de 20 ans.

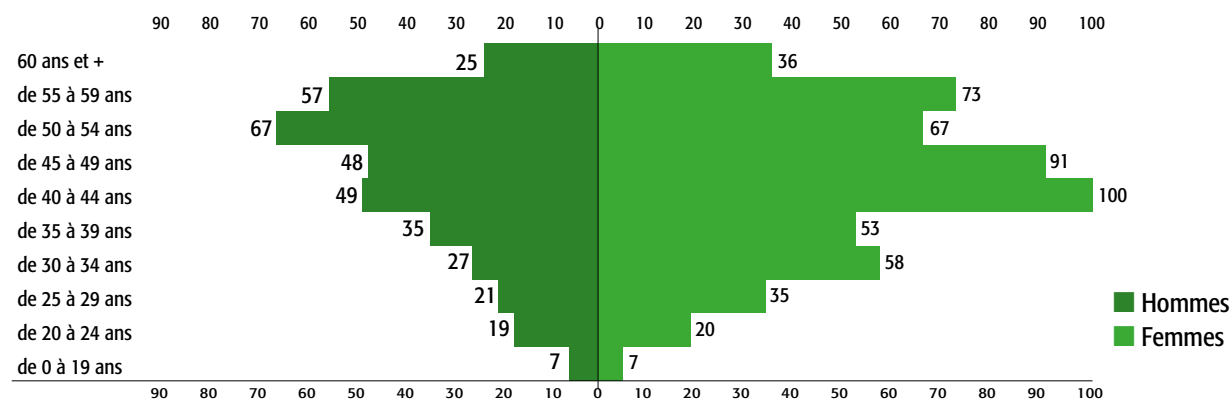
L'ancienneté moyenne en 2020 est de 12 ans.

- Moins d'1 an
- de 1 à 10 ans
- de 11 à 20 ans
- de 21 à 30 ans
- de 31 à 45 ans



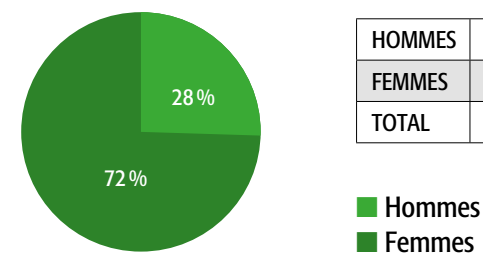
Pyramide des âges au 31 décembre 2020

En 2020, l'âge moyen des salariés est de 44 ans.



Effectif à temps partiel au 31 décembre 2020

En 2020, on note une légère hausse du nombre de personnes exerçant une activité à temps partiel.



Contrats aidés au 31 décembre 2020

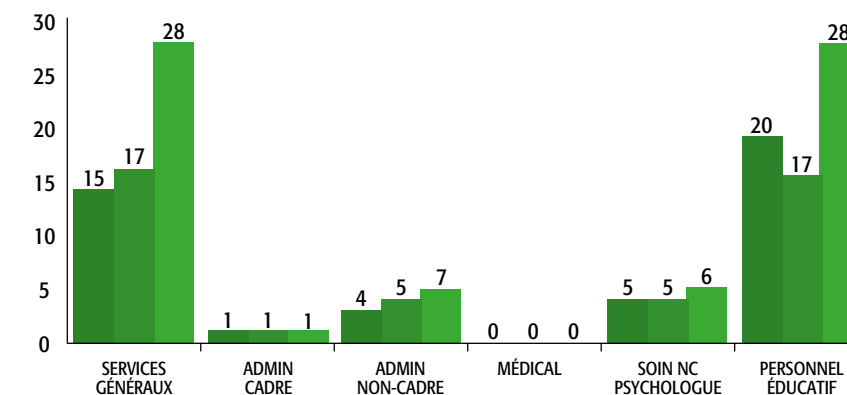
L'engagement de l'association comme entreprise apprenante se poursuit en 2020.

	2018		2019		2020	
	H	F	H	F	H	F
Contrat de professionnalisation	2	3	4	0	2	3
Contrat d'apprentissage	2	1	2	0	2	1

Salariés reconnus Travailleurs Handicapés Selon déclaration obligatoire du 15 février

70 salariés présentent un statut de Travailleur Handicapé.

- 2018
- 2019
- 2020



L'action de l'Association "le Clos du Nid" est fondée sur les pratiques quotidiennes auprès des Personnes en situation de Handicap. La présente partie tente de mettre en avant la plus-value apportée dans l'accompagnement par chaque institution au profit de chaque Usager.

nos actions

Présentation
des Pôles
et services gérés

“Le Clos du Nid” LE SIÈGE SOCIAL

CARTE D'IDENTITÉ

Le Siège social de l'Association abrite les services de la Direction générale

Quartier Costevieille
48100 MARVEJOLS
Tél. 04 66 32 03 11

Mail : contact@closdunid.asso.fr
Site web : www.closdunid.asso.fr

Objectifs

Il abrite la Direction générale de l'Association et des Services fonctionnels à usage de l'ensemble des établissements et services gérés par “le Clos du Nid”. Il est le garant des objectifs généraux de l'Association, interlocuteur des organismes de contrôle et de tarification et des partenaires institutionnels de l'Association.

Missions

Les Services attachés au Siège Social de l'Association ont pour vocation d'offrir aux établissements et services gérés une prestation mutualisée et spécialisée. Ils permettent d'optimiser la gestion des prestations apportées et garantissent la cohérence de la politique associative dans l'application du Projet Associatif, de la Convention Collective, la gestion

des investissements, la gestion financière, l'évaluation, la sécurité, la mise en œuvre de la politique médicale et la communication. Interface entre les partenaires institutionnels (autorités de tarification, réseaux sociaux ou de soins, fédérations du secteur...), le Siège Social-Direction Générale est également un observatoire destiné à éclairer le Conseil d'Administration et les Directeur(ice)s d'établissements et services sur les évolutions qui animent le secteur médico-social. De ce point de vue, il encourage et accompagne les nécessaires évolutions en matière de services rendus aux personnes accueillies et à leurs familles, et favorise la conduite de travaux de recherches et l'élaboration des projets d'établissements et de services. Enfin, le Siège Social est un lieu

de centralisation, de consolidation et d'analyse des informations collectées au sein des structures dans les domaines financier, social et clinique. Il est de ce point de vue, garant de la qualité des systèmes d'information retenus, du traitement des données recueillies et de la diffusion des résultats et conclusions des enquêtes réalisées.

Moyens

Les moyens du Siège Social sont constitués de services administratifs centralisés : ressources humaines, comptabilité, investissement et contrôle de gestion, affaires générales, production culinaire, Médecin Conseiller Technique, Systèmes d'information et de prestations à la personne (dentiste, bien-être esthétique). Certains de ces services s'inscrivent dans le cadre de “Pôles de compétences partagées” mis en œuvre de concert entre “le Clos du Nid” et “l'Association Lozérienne de Lutte contre les Fléaux Sociaux”.

Les Directions des Services de la Direction générale

La Direction des Ressources Humaines

La Direction des Ressources Humaines dirigée par **Karl ROUGE** assure la gestion administrative du personnel en recherchant la mise en œuvre effective de la législation.

Deux champs d'activité sont mis en œuvre par le service :

- Une équipe Gestion Administrative des Collaborateurs (Élaboration de la paye, gestion du temps de travail, des absences, exploitation des données sociales, etc.)
- Une équipe Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (emploi, formation, etc.).

La Direction des affaires financières et des systèmes d'information

La Direction des Affaires Financières et des SI gérée par **Emmanuelle TROUILLET**, Directrice, et **Yoann LE ROUZIC**, Directeur-adjoint, intervient afin de contribuer à l'élaboration de la stratégie financière de l'Association, en terme de financements, de trésorerie et d'investissement notamment dans le cadre des échanges avec les autorités de tarification et du CPOM signé avec ces dernières pour la période 2020-2024.

Elle assiste les établissements et services dans leur suivi financier et plus largement dans le pilotage de leur gestion (mise en place d'outils et dialogue de gestion) dans le cadre d'une organisation révisée en 2020.

Le service Systèmes d'Information assure la conduite du Schéma Directeur des Systèmes d'Information, élaboré en 2020, suite à un audit.

Il est à la fois garant de l'exploitation du SI au quotidien (maintien en condition opérationnelle, support sur incidents, ...) et permet



l'accompagnement des projets spécifiques (déménagement de sites, déploiement d'outils, ...)

Le Médecin Conseiller Technique

Le Professeur **Jean-Philippe Boulenger** apporte son soutien technique relevant de la compétence médicale, médico-psychologique et médico-sociale de l'Association.

La Direction des Affaires Générales

Dirigé par **Yohan PEYROUSE**, il intervient dans les champs d'actions suivants :
• Des actions transversales

- à dimension associative
- Juridique (hors droit du travail),
- Les démarches qualité et gestion des risques
- L'accompagnement au développement
- La gestion du Service Sécurité
- L'animation du SAMO, service facilitateur du Parcours des Usagers

La Direction Communication

Anne CLEMENS, Directrice, définit la stratégie de communication globale et pilote sa mise en œuvre à l'échelle de l'Association et des différents établissements.

Pôle éducation et formation inclusives

Ce pôle destiné aux jeunes de 6 à 20 ans a pour mission de participer au développement de leurs potentialités. Il met en œuvre les conditions pour leur permettre de réussir leurs parcours personnel, scolaire et/ou leur entrée dans la vie professionnelle.

IME LES SAPINS

Directrice :

Isabelle CASTANIÉ BERTHUIT

Adresse : Avenue Pierre Sémard
48100 MARVEJOLS

Tél : 04 66 42 64 00

Mail : sapins@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 42

Nombre de personnes accompagnées en 2020 : 57

Age moyen : 13,3 ans

Taux d'occupation : 63,21% internat

88,26% en accueil de jour

**NOUVELLE ADRESSE
AUTOMNE 2021 :**
18 bis ave. du 19 mars 1962
à MARVEJOLS



IMPRO LE GALION

Directrice :

Isabelle CASTANIÉ BERTHUIT

Adresse : Quartier du Galion
48100 MARVEJOLS

Tél : 04 66 42 60 90

Mail : galion@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 38

Nombre de personnes accompagnées en 2020 : 52

Age moyen : 17,7 ans

Taux d'occupation : 62,68% internat

85,75% en accueil de jour



SESSAD LES DOLINES

Directrice :

Isabelle CASTANIÉ BERTHUIT

Adresse : 24, Avenue de Brazza
48100 MARVEJOLS

Tél : 04 66 94 21 40

Mail : dolines@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 20

Nombre de personnes accompagnées en 2020 : 24

Age moyen : 12,8 ans

Taux d'occupation : 108,56 %



SESSAD PRO

Directrice :

Isabelle CASTANIÉ BERTHUIT

Adresse : Quartier du Galion
48100 MARVEJOLS

Tél : 04 66 42 60 90

Mail : galion@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 9

Nombre de personnes accompagnées en 2020 : 14

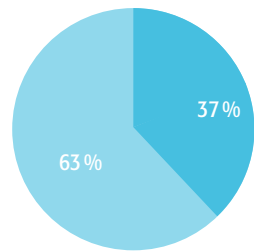
Age moyen : 20,2 ans

Taux d'occupation : 101,28 %



Pôle éducation et formation inclusives

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

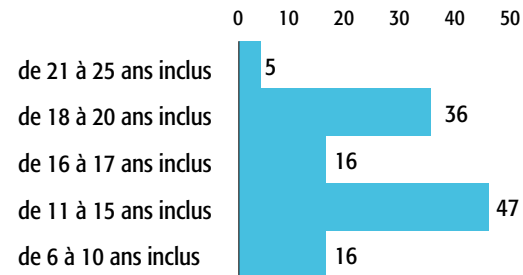


Nombre de personnes accueillies : 122

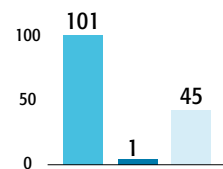
Sexe	Nombre	Pourcentage
Femme	44	37%
Homme	76	63%

Tranche d'âge

Age	Nombre	Pourcentage
de 6 à 10 ans inclus	16	13%
de 11 à 15 ans inclus	47	39%
de 16 à 17 ans inclus	16	13%
de 18 à 20 ans inclus	36	30%
de 21 à 24 ans inclus	5	4%



Origine des Usagers



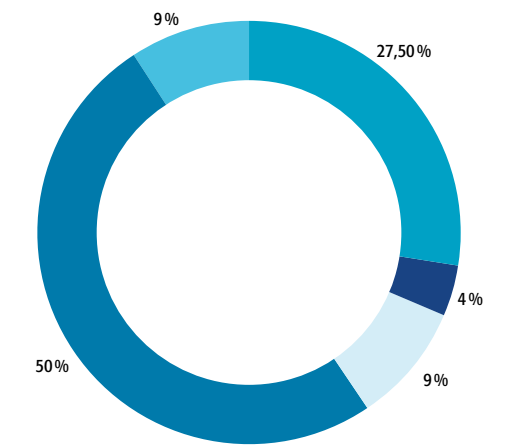
Origine	Nombre	Pourcentage
Département de la Lozère	101	69%
Départements de proximité	1	30%
Région Occitanie	45	1%

Temps d'accompagnement

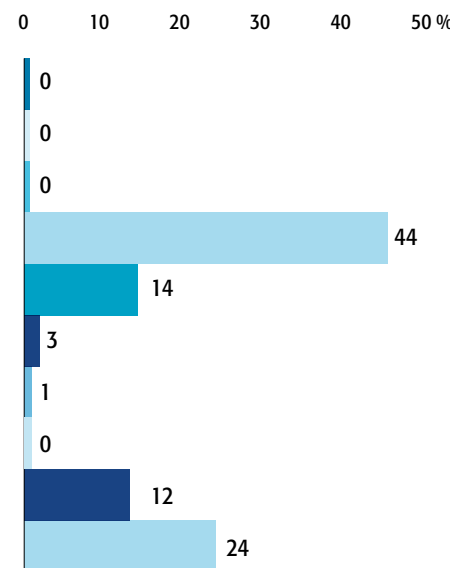
Temps d'accompagnement moyen de personnes sorties dans l'année	Inférieur à 2 ans	2 à 5 ans inclus	6 à 10 ans	Supérieur à 10 ans
Nombre de personnes concernées	4	13	10	0

Typologie des handicaps principaux

Déficiences principales	Nombre	Pourcentage
Autisme et autre TED	33	27,50%
Cérébro-lésion	5	4%
Déficiência du langage et des apprentissages	11	9%
Déficiência intellectuelle	60	50%
Troubles du psychisme	11	9%



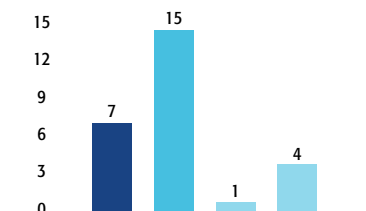
Typologie des handicaps associées



Déficiences principales	Nombre	Pourcentage
Autisme et autre TED	1	0,50%
Autre type de déficiência	1	0,50%
Cérébro-lésion	1	0,50%
Déficiência du langage et des apprentissages	74	43,50%
Déficiência intellectuelle	24	14%
Déficiência motrice	5	3%
Déficiência auditive	2	1%
Déficiência visuelle	1	0,50%
Troubles du comportement et de la communication	20	12%
Troubles du psychisme	41	24%

Sorties définitives

Sorties définitives	2020
Accès au milieu ordinaire sans accompagnement	7
Réorientation vers un ESSMS	15
Accès au milieu ordinaire avec accompagnement	1
Admission en établissement sanitaire	4



Une offre d'accompagnement modulaire dans une logique de parcours et d'évolution

Les enfants, adolescents et jeunes adultes accueillis doivent pouvoir bénéficier tout au long de leur parcours, d'un accompagnement décloisonné et de réponses adaptées à leurs besoins et attentes.



Chacun doit pouvoir trouver dans notre offre d'accompagnement, les ressources pour mener à bien son parcours personnel et/ou professionnel. L'objectif du pôle est d'articuler l'ensemble de ses moyens et de les adapter au service de notre mission d'intérêt général.

Les déménagements dans de nouveaux locaux, en septembre 2021, vont nous permettre de proposer des environnements repensés, qu'ils soient dans ou hors les murs de l'établissement ainsi que de nouveaux services. L'ensemble favorise des lieux sociaux d'interaction et/ou de

coopération, mêlant professionnels, partenaires, familles, personnes accompagnées et autres intervenants du territoire. En passant d'une notion de place d'accueil à celle de parcours, notre volonté est de décloisonner les structures, et de donner de la souplesse pour une réponse adaptée aux besoins évolutifs de l'enfant, adolescent ou jeune adulte.

Sur le modèle des DITEP, le Pôle éducation et formation inclusives pourrait devenir, en appui à la scolarisation, un Dispositif d'Accompagnement Médico Éducatif, afin de promouvoir



Chantier du nouveau bâtiment de l'IME

réellement une inclusion scolaire, dans les limites des situations de handicap de chaque jeune. L'organisation en pôle et la Réponse Accompagnée Pour Tous, relèvent d'une même logique : celle de décloisonner les structures et d'individualiser les parcours. Ces nouvelles modalités, permettent de réunir les différents acteurs, grâce à une démarche transversale et de mettre en adéquation les modalités d'accueil proposées : accueil avec hébergement (internat, internat séquentiel, de répit), l'accueil de jour (externat ou semi-internat), l'accueil ambulatoire (SESSADs),

Chacun doit pouvoir trouver dans notre offre d'accompagnement, les ressources pour mener à bien son parcours personnel et professionnel

en adéquation avec l'évolution de l'autorisation projetée dans le CPOM 2020-2024 de l'Association.

Le rapport Zéro sans solution énonce : « *appréhender l'orientation comme un processus continu est tout à fait fondamental si l'on a pour projet d'assurer la continuité d'un parcours* » et « *l'offre sanitaire, médico-sociale et sociale doit se réorganiser pour ne plus simplement proposer des places mais des réponses* ». Notre mission est de proposer un dispositif modulaire, capable de combiner plusieurs prises en charge médico-sociales, sanitaires,

éducatives, et de répondre aux situations complexes ou évolutives.

Le développement des parcours et des projets personnalisés, le droit à un parcours de formation inscrit dans la loi du 11 Février 2005 est une étape décisive dans le processus d'inclusion des enfants et des jeunes en situation de handicap. Le principe d'inclusion scolaire, tel que le consacre la loi n°2013-595 du 08 Juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République définit l'inclusion scolaire comme la scolarisation de tous les enfants sans distinction et sans condition, avec les accompagnements et aménagements nécessaires. Toute personne quelle que soit sa situation ou son état doit bénéficier d'une formation, c'est à l'école de s'adapter et de s'organiser pour répondre à la situation et aux besoins de chacun. Le droit à un parcours de formation inscrit donc les enfants et les jeunes en situation de handicap dans le droit commun de l'accès à l'éducation. Ce droit engage la mise en œuvre d'un certain nombre de principes : une individualisation et une personnalisation du parcours scolaire, un projet et son suivi, la prise en compte des besoins de l'enfant ou du jeune, une possibilité d'adapter et de moduler le parcours en fonction de ses besoins, ce qui permet d'éviter les ruptures.

Dans cette logique, le projet personnalisé de scolarisation, volet du Projet Individuel d'Accompagnement du jeune en situation de handicap, est



Amandine recrutée comme agent de service intérieur au sein des établissements de l'Association suite à sa formation à l'IMPro

l'axe directeur autour duquel sont fédérées les décisions, les actions des différents acteurs du soin et de la prise en charge.

Les partenariats développés avec les acteurs de l'Éducation Nationale et notre expertise peuvent éviter une rupture du parcours de scolarisation et/ou de formation et modifier le regard porté et changer les pratiques. Dès lors qu'on donne des perspectives aux enfants, qu'on ne les enferme pas dans une image dépréciée et un parcours sans guère d'avenir, ceux ci peuvent retrouver la possibilité d'un parcours de réussite et une qualification à la clé. Le repérage et le diagnostic

précoce des troubles constituent un élément essentiel pour l'efficacité de l'accompagnement du jeune.

L'organisation classique par établissement et service est aujourd'hui insuffisamment souple pour répondre aux besoins et attentes évolutifs des enfants et adolescents accompagnés, et leur permettre de développer tout leur potentiel. Elle nécessite une ingénierie repensée pour s'acheminer vers un mode de fonctionnement s'intégrant davantage dans l'environnement, notamment de proximité et s'appuyant sur les dispositifs de droit commun.



Plans et vues d'ensemble du nouvel IME Images Atelier d'architecture Patrice Genet

Pôle Travail et habitat inclusifs

Travail, vie sociale et hébergement, 3 piliers de la vie pour lesquels le Clos du Nid s'engage de manière modulée pour ceux qui nécessitent un accompagnement individualisé sur ces éléments.

FOYER D'HÉBERGEMENT DE PALHERETS

Directrice :

Nathalie GAUMOND PLAZA

Adresse : 48100 PALHERS

Tél : 04 66 32 08 07

Mail : palherets@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 81

Nombre de personnes accompagnées en 2020 : 89

Age moyen : 35 ans



FOYER D'HÉBERGEMENT DE BOULDOIRE

Directrice :

Nathalie GAUMOND PLAZA

Adresse : 239 route de Bouldoire
48100 MONTRODAT

Tél : 04 66 32 23 81

Mail : foyerboulldoire@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 61

Nombre de personnes accompagnées en 2020 : 75

Age moyen : 34 ans



FOYER D'HÉBERGEMENT LA COLAGNE

Directeur :

Vincent LLORET

Adresse : Ave. des Martyrs de la Résistance BP -85
48100 MARVEJOLS

Tél : 04 66 42 62 00

Mail : foyercolagne@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 130

Nombre de personnes accompagnées en 2020 : 133

Age moyen : 35 ans



SATELI

Directrice :

Nathalie GAUMOND PLAZA

Adresse : 48100 PALHERS

Tél : 04 66 32 08 07

Mail : sateli@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 4 (8 par demi-journées)

Nombre de personnes accompagnées en 2020 : 13

Age moyen : 49 ans



ESAT LA VALETTE

Directeur :

Patrick MALFROY

Adresse : Chirac

48100 BOURGS SUR COLAGNE

Tél : 04 66 42 64 50

Mail : valette@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 89

Nombre de personnes accompagnées en 2020 : 123

Age moyen : 37,1 ans



ESAT BOULDOIRE

Directeur :

Patrick MALFROY

Adresse : 292 Route de Bouldoire

48100 MONTRODAT

Tél : 04 66 32 03 52

Mail : esatboulboire@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 65

Nombre de personnes accompagnées en 2020 : 75

Age moyen : 34 ans



ESAT LA COLAGNE

Directeur :

Patrick MALFROY

Adresse : 2 Rue des Chazelles – BP 10

48100 MARVEJOLS

Tél : 04 66 42 93 35

Mail : esatcolagne@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 150

Nombre de personnes accompagnées en 2020 : 195

Age moyen : 38,5 ans



ENTREPRISE ADAPTÉE DU GEVAUDAN

Directeur :

Patrick MALFROY

Responsable de site : Thierry TROCELLIER

Adresse : Site de Grèzes – 48100 GREZES

Tél. : 04 66 31 58 59

Mail : eagevaudan@closdunid.asso.fr

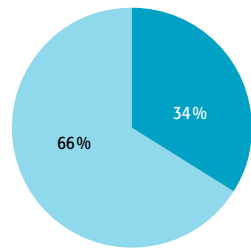
Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de postes aidés au 31/12/2020 : 5.63 ETP



Pôle travail et habitat inclusifs

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

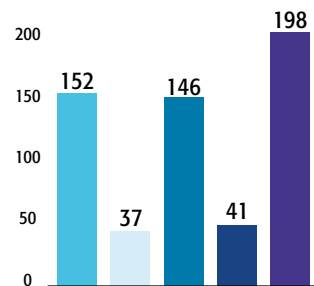
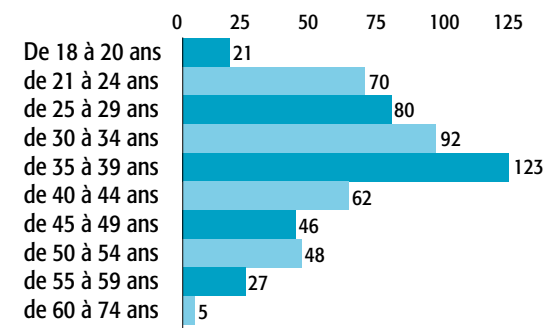


Nombre de personnes accueillies : 574

Sexe	Nombre	Pourcentage
Femme	195	34%
Homme	379	66%

Tranche d'âge

Age	Nombre	Pourcentage
De 18 à 20 ans	21	3,50
de 20 à 24 ans	70	12
de 25 à 29 ans	80	14
de 30 à 34 ans	92	16
de 35 à 39 ans	123	21,5
de 40 à 44 ans	62	11
de 45 à 49 ans	46	8
de 50 à 54 ans	48	8
de 55 à 59 ans	27	5
de 60 à 74 ans	5	1



Origine des Usagers

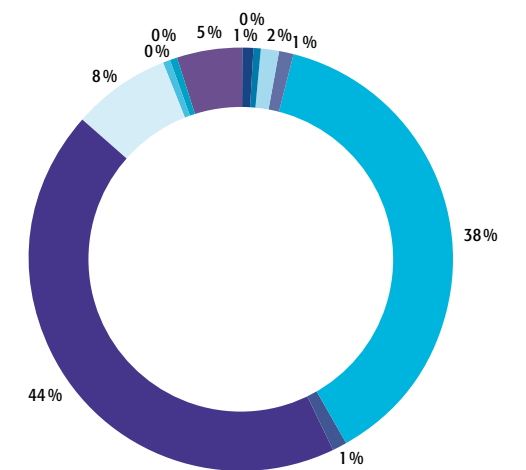
Origine	Nombre	Pourcentage
Département de la Lozère	152	26,5%
Départements Limitrophes (hors Région)	37	6,5%
Région Occitanie (hors Lozère)	146	25,5%
Départements de proximité	41	7%
Autre	198	34,5%

Temps d'accompagnement :

Durée moyenne des séjours	Inférieur à 5 ans	6 à 10 ans	11 à 20 ans	21 à 30 ans	Supérieur à 30 ans
Nombre de personnes concernées	257	82	174	45	16

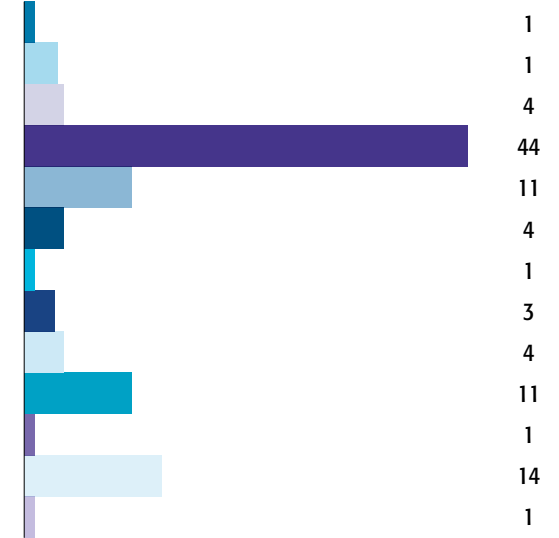
Typologie des handicaps principaux

Déficiences principales	Nombre	Pourcentage
Autisme et autre TED	7	1
Déficiência du langage et des apprentissages	3	0,5
Cérébro-lésion	9	1,5
Autre type de déficience	6	1
Déficiência intellectuelle	216	38
Déficiência motrice	6	1
Troubles du psychisme	251	44
Troubles du comportement et de la communication	43	7,5
Polyhandicap	2	0,5
Déficiência métabolique	2	0,5
Diagnostic en cours	29	5



0 10 20 30 40 50%

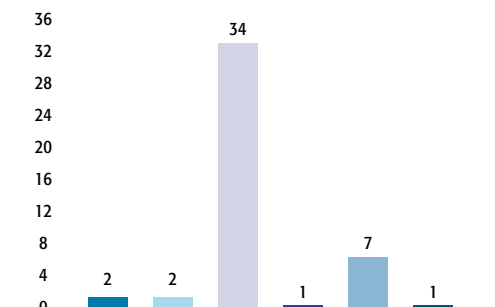
Typologie des handicaps associés



Déficiences principales	Nombre	Pourcentage
Cérébro-lésion	3	0,5%
Autre type de déficience	18	3,5%
Déficiência du langage et des apprentissages	20	4%
Déficiência intellectuelle	226	43,5%
Déficiência métabolique	58	11%
Déficiência motrice	21	4%
Déficiência visuelle	4	1%
Déficiência auditive	14	3%
Troubles du comportement et de la communication	20	4%
Troubles du psychisme	56	11%
Autisme et autre TED	2	0,5%
Pas de déficiences associées	73	14%
Diagnostic en cours	4	1%

Sorties définitives

Sortie définitive	2020
Accès au milieu ordinaire sans accompagnement	22
Accès au milieu ordinaire avec accompagnement	2
Réorientation vers un ESSMS	34
Admission dans un EPHAD	1
Autre : fin d'accompagnement	7
Décès	1



Une année riche en projets au profit de la diversification de l'offre

Le panel d'activités et d'offres en terme d'habitat et de dispositifs d'accompagnement s'est encore élargi pour répondre toujours mieux aux besoins des personnes en situation de handicap.



Dispositif ETAP et SATeLI et l'émergence de la pair-aidance

Les demandes accueillies par le Service d'Accompagnement à la Mobilité et à l'Orientation (SAMO) et qui se présentent aux professionnels des différents dispositifs, sont parfois issues de personnes aux situations très dégradées, faites de ruptures avec le cercle parental, amical et institutionnel, avec des difficultés économiques importantes, traversées par les addictions, la violence et/ou la maladie mentale. Envisager dès lors une spécialisation des établissements sur la base d'une réponse unique à une seule problématique est donc, dans ce contexte, voué à l'échec. De même, souhaiter répondre, seul, à l'ensemble des besoins d'accompagnement d'une personne, s'avère mission impossible. Ainsi l'évolution rapide des besoins du public accueilli sur nos

établissements et services ainsi que leur diversification, nous ont conduits tout naturellement à penser les organisations de manière assouplie et fluide au service du parcours des personnes.

Le Pôle travail et habitat inclusif représente 217 personnels qui accompagnent 304 adultes en situation de handicap. Cette dynamique collective des établissements et équipes concernés nous ont permis en 2020, malgré un contexte sanitaire dégradé, la réalisation de plusieurs actions et la création de nouveaux dispositifs dont voici quelques exemples :

DELTA

Dispositif Emploi accompagné Lozère Tarn Aveyron est le fruit d'un partenariat entre plusieurs



Signature de la convention entre DELTA et la fondation VASGOS pour le financement d'un *job coach* sur le département

Associations formalisées par une convention, permettant le déploiement concret de ce dispositif, à l'échelle de ce territoire.

QUI EN BÉNÉFICIE ?

- Les personnes âgées de + de 16 ans
- Les personnes bénéficiant d'une RQTH
- Les personnes bénéficiant d'une orientation "Emploi Accompagné"

LES OBJECTIFS :

- Cibler le projet et les compétences de la personne
- Cibler les entreprises et mettre en relation
- Conseiller et guider les entreprises et les bénéficiaires
- Intervenir comme médiateur pour accompagner "au plus juste" la personne et l'employeur, sécuriser et rendre durable la

relation employeur/salarié

- Pérenniser l'emploi des bénéficiaires de l'Emploi Accompagné

L'ACCOMPAGNEMENT :

En septembre, une convention de mécénat a été signée avec la Fondation Vasgos, pour un engagement sur deux ans, visant à favoriser le déploiement du dispositif d'Emploi Accompagné DELTA, notamment au travers du recrutement d'un *job coach* sur le département de la Lozère avec comme objectif l'accompagnement vers (ou dans) l'emploi, de 15 à 20 personnes en situation de handicap par an. Le *job coach* ou Référent Emploi Accompagné est un expert dont l'accompagnement permet de sécuriser les personnes, mais aussi les employeurs, face à ces

handicaps pas toujours faciles à appréhender pour ces derniers. L'objectif est de sécuriser suite à un recrutement ou sécuriser quand la personne est déjà en emploi.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- Évaluation de la situation (2 à 10h)
- Détermination et validation du projet professionnel (5 à 30h)
- Accompagnement dans la recherche d'emploi (40 à 60h)
- Accompagnement dans l'emploi (15 à 60h)

**Sur le département de la Lozère
Début des orientations :
Novembre 2020**

**Total des bénéficiaires
au 03/05/2021 : 10**

UNE NOUVELLE PROPOSITION D'HÉBERGEMENT

Entre le "tout établissement" et le "tout domicile", l'ambition est de développer aujourd'hui des habitats alternatifs qui respectent le choix de vie des personnes tout en leur garantissant un accompagnement de qualité. C'est dans cet objectif que le Pôle travail habitat inclusif a mis en œuvre le 5 octobre 2020, une nouvelle proposition d'offre d'habitats au centre-ville de Marvejols, dans le quartier de la Rode, pour les travailleurs en situation de handicap de l'Association le Clos du Nid.

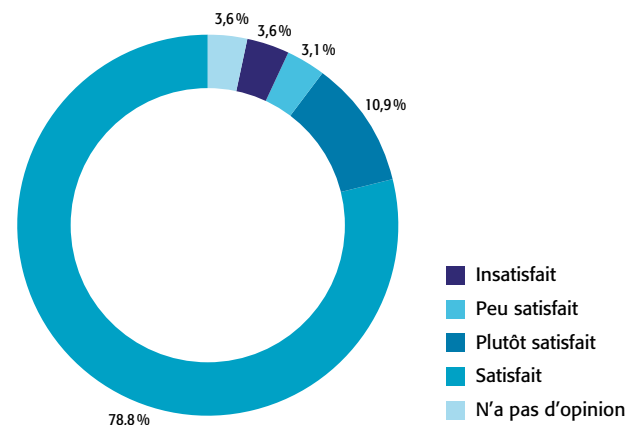
19 personnes adultes ont donc emménagé, conformément à leur projet, dans des appartements : 7 appartements sont situés au sein d'un même immeuble et 3 à proximité mais dispersés.

Partant du principe qu'il est important pour chacun de choisir son habitat, les personnes avec qui l'on vit et l'endroit. Chaque résident de La Rode bénéficie aujourd'hui de l'appui d'un coordinateur de projet qui met en musique 4 types de prestations :

- Le soutien à la convivialité
- Le soutien à l'autonomie
- L'aide à l'inclusion sociale
- La sécurité

Ces coordinateurs de projets font partie d'une équipe d'intervention composée de surveillants de nuit mobiles sur les différents lieux d'hébergement et de lingères pour des accompagnements plus spécifiques. L'ensemble est piloté par un Chef de services, en collaboration avec une éducatrice spécialisée coordinatrice, dédié à ce dispositif d'hébergement.

NIVEAU DE SATISFACTION DES RÉSIDENTS HÉBERGÉS DANS LES NOUVEAUX HABITATS DE LA RODE



Cet habitat intermédiaire à mi-chemin entre l'institution et la vie à domicile a considérablement allégé le sentiment de dépendance des personnes accueillies vis-à-vis de l'établissement et des professionnels. Cet habitat à proximité des commerces laisse place au pouvoir d'agir des personnes et propose un équilibre entre indépendance et isolement. Les habitants de ce dispositif se sentent ainsi "chez eux" avec un accompagnement adapté à leurs besoins et leurs envies.

Afin de veiller à une amélioration continue des prestations proposées, il a été proposé début 2021, à chaque résident du site de La Rode de répondre à un questionnaire de satisfaction comportant 29 items, comme par exemple : la situation géographique, l'environnement, le respect de la liberté d'aller et de venir, la sécurité, la propreté, l'accessibilité des professionnels et le respect de l'intimité, dont voici les résultats (diagramme ci-dessus) et pour lesquels des pistes de progrès ont été dégagées.

CRÉATION ETAP

Ce dispositif "Étape de Transition Adaptée Professionnelle" a officiellement ouvert ses portes le 2 mars 2020. Il comptait alors 4 travailleurs accompagnés par ce dispositif. Au 31 décembre 2020, ils sont au nombre de 10 encadrés par une éducatrice spécialisée, un moniteur d'atelier, un éducateur sportif et une Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF).

Ce dispositif est ouvert tous les jours de semaine du lundi au vendredi, hormis les semaines de fermeture de l'ESAT et les jours fériés.

Les personnes accompagnées par les dispositifs SATELi et ETAP ont, depuis le 23 novembre, emménagé de manière commune dans leurs nouveaux locaux situés sur le site de l'ESAT La Valette. Cette proximité géographique ouvre de nouveaux défis aux équipes de ces deux dispositifs : accompagner, innover, soutenir, et cela dans un esprit de

partenariat et de pair-aidance. La pair-aidance repose sur l'idée qu'une personne développe un "savoir expérientiel", une "expertise d'usage", c'est-à-dire un ensemble de compétences techniques acquises du fait de son expérience professionnelle. Le pair-aidant, sur SATELi peut ainsi mobiliser ses compétences et transmettre son expérience pour aider un jeune travailleur, accueilli sur ETAP, qui est dans une situation semblable ou comparable mais moins expérimenté dans un domaine technique spécifique.

Pour les professionnels d'ETAP, il s'agit donc de permettre aux jeunes travailleurs une entrée dans le monde du travail, en individualisant au mieux l'accompagnement et en incluant la notion de respect, afin de favoriser l'épanouissement personnel et l'acquisition d'habiletés sociales. Pour les personnes accueillies à SATELi, il s'agira de désinvestir progressivement le domaine professionnel à travers diverses activités, tout en mettant à profit leurs compétences et leurs capacités dans un objectif de transmission en direction des jeunes travailleurs d'ETAP. Cette mise en lien entre les deux dispositifs, favorise le soutien et l'entraide mutuelle entre les générations sur le plan personnel et professionnel. La valorisation de cette diversité des talents, des connaissances et des idées des professionnels et des résidents des établissements, services ou dispositifs a été officialisée à travers la création du Pôle travail et habitat inclusifs en avril 2021. Un Pôle pour lequel nous travaillons déjà à la rédaction d'un projet global qui constituera une étape importante pour l'avenir.



Paolo et Nicolas nouvellement installés à La Rode en centre-ville de Marvejols

Pôle Occupationnel et Médicalisé

FAM SAINT HELION



Directeur :
Daniel BASTIDE
Adresse : 12 Avenue du Docteur de Framond
48100 MARVEJOLS
Tél : 04 66 32 21 21
Mail : famsainthelion@closdunid.asso.fr
Site web : www.closdunid.asso.fr
Nombre de places autorisées : 12
Nombre de personnes accompagnées en 2020 : 13
Age moyen : 69 ans

FOYER DE VIE LUCIEN OZIOI

Directeur :
Jean-Luc ESCALÉ
Adresse : 5 bis, rue Jeanne d'Arc
48100 MARVEJOLS
Tél : 04 66 32 37 37
Mail : lucienozioi@closdunid.asso.fr
Site web : www.closdunid.asso.fr
Nombre de places autorisées : 32 places avec
hébergement + 3 places d'accueil de jour
Nombre de personnes accompagnées en 2020 : 38
Age moyen : 35 ans



FOYER DE VIE SAINT HELION

Directeur :
Daniel BASTIDE
Adresse : 12 Avenue du Docteur de Framond
48100 MARVEJOLS
Tél : 04 66 32 21 21
Mail : sainthelion@closdunid.asso.fr
Site web : www.closdunid.asso.fr
Nombre de places autorisées : 24
Nombre de personnes accompagnées en 2020 : 27
Age moyen : 63 ans



FOYER DE VIE L'HORIZON

Directeur :
Jean-Luc ESCALÉ
Adresse : Quartier de l'Ensoleillade
48340 SAINT-GERMAIN DU TEIL
Tél : 04 66 32 43 43
Mail : horizon@closdunid.asso.fr
Site web : www.closdunid.asso.fr
Nombre de places autorisées : 40 places avec hébergement
+ 2 places d'accueil de jour
Nombre de personnes accompagnées en 2020 : 46
Age moyen : 37,6 ans



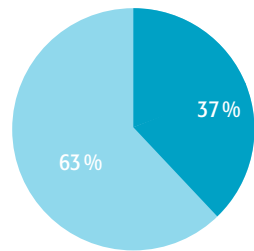
FAM DE BERNADES

Directeur :
Daniel BASTIDE
Adresse : 21, route du Cros
48230 CHANAC
Tél : 04 66 65 64 30
Mail : bernades@closdunid.asso.fr
Site web : www.closdunid.asso.fr
Nombre de places autorisées : 32
Nombre de personnes accompagnées en 2020 : 35
Age moyen : 41,4 ans



Pôle occupationnel et médicalisé

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

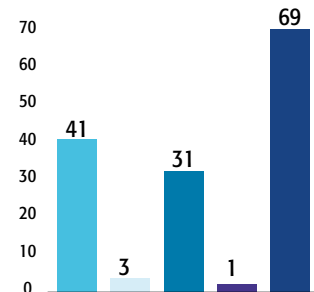
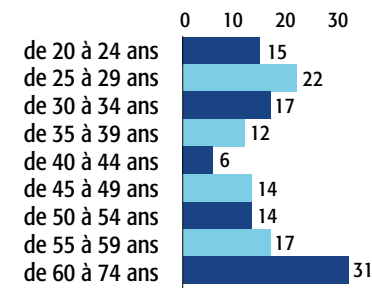


Nombre de personnes accueillies : 148

Sexe	Nombre	Pourcentage
Femme	62	42%
Homme	86	58%

Tranche d'âge

Age	Nombre	Pourcentage
de 20 à 24 ans	15	10%
de 25 à 29 ans	22	15%
de 30 à 34 ans	17	11,5%
de 35 à 39 ans	12	8%
de 40 à 44 ans	6	4%
de 45 à 49 ans	14	9,5%
de 50 à 54 ans	14	9,5%
de 55 à 59 ans	17	11,5%
de 60 à 74 ans	31	21%



Origine des Usagers

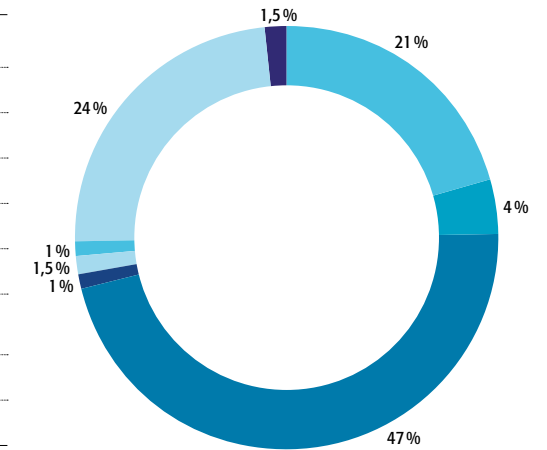
Origine	Nombre	Pourcentage
Département de la Lozère	42	29%
Départements Limitrophes (hors Région)	3	2%
Région Occitanie (hors Lozère)	33	22%
Départements de proximité	3	2%
Autre	67	45%

Temps d'accompagnement

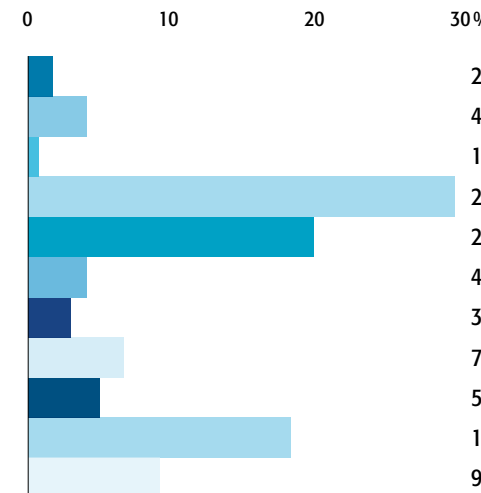
Temps d'accompagnement	Inférieur à 5 ans	6 à 10 ans inclus	11 à 20 ans	21 à 30 ans	Supérieur à 30 ans
Nombre de personnes concernées	62	21	32	27	6

Typologie des handicaps principaux

Déficiences principales	Nombre	Pourcentage
Autisme et autre TED	31	21%
Cérébro-lésion	6	4%
Déficience intellectuelle	69	47%
Déficience métabolique	1	1%
Déficience motrice	2	1,5%
Troubles du comportement et de la communication	1	1%
Troubles du psychisme	36	24%
Autre type de déficience	2	1,50%



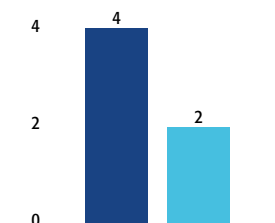
Typologie des handicaps associés



Déficiences principales	Nombre	Pourcentage
Autisme et autre TED	5	1.5%
Autre type de déficience	15	4%
Cérébro-lésion	2	0.5%
Déficience du langage et des apprentissages	102	28.5%
Déficience intellectuelle	72	20%
Déficience métabolique	13	3.5%
Déficience auditive	11	3%
Déficience motrice	23	6.5%
Déficience visuelle	16	4.5%
Troubles du comportement et de la communication	64	18%
Troubles du psychisme	33	9%

Sorties définitives

Sortie définitive	2020
Réorientation vers un ESSMS (hors EHPAD)	4
Décès	2



Une offre diversifiée et complémentaire

Les 2 Foyers d'Accueil Médicalisé d'une part et les 3 Foyers de vie d'autre part ont chacun leur singularité et ils accueillent des publics sensiblement différents.



Utilisation de pictogrammes, ici pour faciliter la compréhension des menus au plus grand nombre

Une rapide observation permet de distinguer le FAM de Bernades, dont 50% du public présente des Troubles du Spectre de l'Autisme, du FAM Saint Hélicion qui héberge essentiellement un public pour qui il est nécessaire d'adapter un accompagnement qui prenne en compte les effets du vieillissement, associés aux déficiences psychiques et somatiques. Le Foyer de Saint Hélicion apporte lui aussi une réponse aux problématiques liées au vieillissement. Le Foyer Lucien Oziol présente une prévalence des Troubles du Spectre de l'Autisme et le Foyer de l'Horizon une prévalence des troubles psychiques. Bien sûr cette vision synthétique ne recouvre pas la diversité des situations des personnes accueillies au sein même de chaque établissement mais elle éclaire les orientations prises et les actions à mener pour répondre aux besoins en termes d'individualisation des accompagnements, de coordination des projets d'établissement, de mutualisation des moyens, ...

Des réponses aux besoins identifiés :

- Le Service d'Accompagnement à la Mobilité et à l'Orientalion (SAMO) pour ce pôle est en cours de mise en place. Les premières réunions de préparation sont réalisées pour une opérationnalité prévue en mai 2021.
- La recherche-action MONTESSORI : Le Foyer Lucien OZIOL, le Foyer et le FAM de Saint Hélicion, ainsi que la MAS Aubrac, sont les 4 établissements engagés dans l'expérimentation. Des bilans intermédiaires quant à la pertinence de cette approche seront réalisés avec les 3 établissements.

Le foyer Lucien Oziol :

- Le Foyer poursuit ses cycles de formations pour favoriser l'accompagnement des personnes présentant des **Troubles du Spectre de l'Autisme**. La dernière action de formation a pu se dérouler en octobre 2020 malgré la crise sanitaire. L'objectif de ce module était de développer les compétences pratiques dans la mise en place des stratégies spécifiques dans certains domaines constituant l'accompagnement des personnes avec TSA.
- L'expérimentation associative pour la méthode **MONTESSORI** a été lancée en 2020 pour se traduire au Foyer Lucien Oziol par la mise en place de différentes actions réalisées par les Usagers eux même. L'objectif est de leur redonner plus de contrôle sur leur quotidien, de valoriser le rôle social de chacun dans et hors les établissements.



Séances d'activité motrice avec le Comité Départemental de Sport Adapté

- **Transformation de l'offre, maintien à domicile et démarche inclusive :** le Centre d'Accueil et d'Activité de jour de Mende est aujourd'hui pérennisé. Il accueille 4 personnes pour le Foyer et 5 de la MAS de BOOZ dans le cadre d'un partenariat avec l'Association des Résidences Lozériennes d'Olt. Cette offre de service est proposée à Mende sur un territoire dépourvu de structures d'accueil pour les adultes en situation de handicap.

Le Foyer de l'Horizon :

- L'année 2020 a été marquée par un travail sur **la réorganisation des activités** proposées aux Usagers. Il s'agit aussi de diversifier les offres pour répondre aux besoins de celles et ceux pour qui les fonctions «soignantes ou occupationnelles» dominant mais aussi pour celles et ceux pour qui les dimensions «mobilisatrices et apprenantes» sont importantes et en



Djêma et Shanna en cours de Reconnaissance de Savoirs-Faire Professionnels en secrétariat, saisie informatique et accueil téléphonique

particulier pour les personnes ayant connu le milieu dit ordinaire, venant d'ESAT ou, au contraire, voulant accéder pour certains à un emploi protégé.

- Inscrire le dispositif de **Reconnaissance des Savoirs Faire Professionnels** dans le projet du Foyer : il devra permettre de restructurer les modes d'accompagnements, les processus d'apprentissages et surtout de valoriser des compétences pour ceux qui souhaitent intégrer le dispositif. Ce projet en cours de réalisation est coordonné avec le Foyer Lucien Ozio et bénéficie déjà

aux Usagers des deux foyers. Cette action est nouvelle dans des établissements de type «Foyers de vie».

- Soutenir **le partenariat** : c'est un point fort du projet et des pratiques du Foyer. Le lien étroit avec les collectivités locales mais aussi avec l'ensemble des acteurs de la vie économique, social et culturelle du territoire de Saint Germain du Teil fait l'objet d'une réalisation vidéo qui est en cours de finalisation. Elle viendra valoriser ce lien et sera présentée au 2ème trimestre 2021 à tous nos partenaires. En effet, les résidents

interviennent et offrent des prestations dans différents commerces et lieux publics.

Le FAM Bernades a eu à faire face à 2 foyers d'infection, heureusement sans signes d'altération de l'état général de ses habitants notamment grâce à la rigueur dans l'application des gestes barrières suivie strictement par les professionnels. Si la situation a manifestement entraîné une pause dans les projets à venir, elle a eu le mérite de nous interroger sur nos pratiques et notamment sur les nombreuses activités au sein

de l'établissement. Ces activités ont été reprises une par une, Usager par Usager, pour conclure que chacune d'entre elle était adaptée à chacun. Pour respecter le rythme des personnes, les activités du matin sont assurées uniquement par l'équipe d'animation et celles de l'après-midi en co-animation. Ce qui permet de redonner de la place au quotidien avec des prises en charge individuelles dès 11h par l'équipe de proximité avec du travail sur table, en lien avec les stratégies éducatives des personnes adultes porteuses de TSA. Une nouvelle activité se substitue au groupe de parole, l'atelier du «Je» une fois par semaine. Cet atelier propose de conserver un temps de parole, d'accéder à la communication verbale et non verbale, de privilégier les apprentissages à la vie quotidienne, de favoriser les postures, les gestes et les expressions émotionnelles nécessaires aux interactions.



Soufiane en cours de Reconnaissance de Savoirs-Faire Professionnels en conduite de tracteurs auto-portés et manipulation de débroussailleuse

Le FAM et Foyer de Vie Saint Hélion ont traversé cette crise en 2020 sans connaître de foyers infectieux grâce au respect rigoureux des gestes barrières de l'ensemble des professionnels, des mesures prises en interne et certainement un peu de chance ! Et c'est tant mieux au regard de la population vieillissante accueillies et les risques y afférents au sein de ces deux établissements. Si la pause des projets a aussi impacté Saint Hélion, il n'en demeure pas moins que les professionnels concernés ont pu s'approprier la démarche Montessori grâce aux éléments apportés

par la psychologue avec la volonté de suivre au plus vite la formation pour déployer un plan d'actions. Ils sont impatients ! Ce qui ressort tout de même, c'est le changement de regard vis-à-vis des habitants en se centrant plus sur leurs capacités que sur leur handicap. Au-delà de ceci, cette période a permis de laisser libre cours à la créativité des professionnels pour mettre en place un atelier esthétique et coiffure, un atelier nature et jardin, des repas différents en petits groupes

en respectant les mesures. Ponctuellement, des activités motrices ont pu se réaliser pour maintenir la mobilité des personnes, des jeux interactifs, des activités manuelles et chacun a pu apprécier le cadre qu'offre l'immense parc extérieur du site de Saint Hélion et plus particulièrement le cheminement adapté qui mène à la ferme. Pour faciliter le lien familial la vidéoconférence a pu se développer et s'étendre à la consultation avec les thérapeutes.

EATU La Maison des Sources

La pandémie a fortement impacté l'actualité de l'établissement sur l'année 2020. Si elle a directement affecté le taux de remplissage et l'organisation afférente, elle a également permis de s'interroger et de tirer certains enseignements pour l'avenir.

EATU LA MAISON DES SOURCES

Directrice :

Séverine PLAGNES

Adresse : Quartier l'Empéry

48100 MARVEJOLS

Tél : 04 66 32 82 24

Mail : maisondessources@closunid.asso.fr

Site web : www.closunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 24 dont 2 d'urgence

Nombre de personnes accompagnées en 2020 : 251

Age moyen : 46 ans



UN ACCOMPAGNEMENT MAINTENU ET ADAPTÉ À LA CRISE

Conformément aux directives nationales lors du 1^{er} confinement, et en concertation avec la délégation départementale de l'ARS, l'EATU la Maison des Sources a fermé ses portes le 17 mars 2020. Il s'agissait, dans un premier temps, de réduire autant que possible les allées et venues d'un département à l'autre, mais également de nous mettre à disposition (professionnels et infrastructure) pour accueillir les

usagers d'établissements médico-sociaux du territoire possiblement atteints de la COVID. La faible diffusion du virus sur notre département lors de la 1^{re} vague, associée à des organisations de travail adaptées par les structures, n'ont pas rendu nécessaire l'activation de ce "dispositif de secours". L'établissement restera fermé 56 jours, durant lesquels la majorité des professionnels sera mise à disposition des autres établissements de l'Association, afin de remplacer ou renforcer le personnel en poste.

Durant ces 2 mois, un lien téléphonique a été maintenu, autant que possible, avec les utilisateurs de notre service, ce qui a permis d'identifier rapidement les situations à traiter prioritairement lors de la réouverture le 11 mai 2020. Dès la réouverture de l'établissement le 12 mai 2020, nous avons accueilli 13 personnes, dont 12 originaires du domicile. Ces 12 situations, extrêmement diverses, avaient toutes eu à souffrir du contexte sanitaire (défaillance des prises en charge au domicile, fermeture de places

temporaires ou des Services de Soins de Suite et de Réadaptation). En effet, s'ils ont maintenu autant que possible un accompagnement bienveillant au domicile, ces aidants familiaux nous ont décrit des difficultés majeures liées à l'isolement dans lequel ils ont été plongés par l'arrêt brutal des interventions au domicile.

Un aidant principal nous a fait part d'incidents au domicile où il héberge sa sœur depuis le décès de leurs parents il y a 3 ans de cela. Cette dernière, qui présente une "modestie intellectuelle" liée à une hydrocéphalie, a souffert particulièrement de ne pouvoir prétendre aux activités dans un établissement qui l'accueillait jusqu'alors 3 fois par semaine. Cette situation a rendu le quotidien explosif, et a exigé de la part des aidants de prendre du recul et de raisonner "l'après". Nous les avons accompagnés et cette situation a permis d'aborder plus sereinement l'admission de Madame dans un établissement en internat. Cette dernière n'a pas eu de difficulté à intégrer définitivement l'établissement qui l'accueillait en journée.

Au cours de cette année si particulière, nous avons accueilli 251 personnes pour 500 séjours. Ce volume important de séjours a exigé de nous une grande vigilance dans la préparation en amont (information par notre service "soins" en sus de l'appel classique de l'assistante de service social) mais également lors des accueils sur site, réalisés dans un barnum installé devant le bâtiment principal à cet effet. Pour autant, la validation des séjours

n'a pas été conditionnée à la seule réalisation d'un test de dépistage. Les usagers présentant des troubles rendant impossible sa réalisation ont fait l'objet d'une discussion et d'une décision prise par l'équipe de direction, épaulée en cela par les médecins intervenants dans la structure. C'est à cette organisation, mais également à la vigilance et à la disponibilité quotidienne des professionnels que l'on doit d'avoir été, en 2020, épargné par la Covid-19.

DES ENSEIGNEMENTS DOIVENT POUR AUTANT ÊTRE TIRÉS DE CETTE ANNÉE 2020

Le contexte a fait surgir des réflexions qui mériteront d'être engagées auprès des autorités de contrôle comme par exemple :

- La nécessité de développer des plateformes d'aide aux familles et des systèmes d'information efficaces,
- L'urgence de faciliter le recours à l'accueil temporaire en publiant le décret rendant caduque la notification de la CDAPH préalable à l'accès à un dispositif,
- L'exigence d'étendre et de diversifier l'offre d'accueil temporaire.

LES ACTIONS DU PÔLE

Pôle constitué d'un seul établissement, la Maison des Sources entretient pour autant des liens fonctionnels avec les autres établissements de l'Association : **Les établissements "prescripteurs"**, c'est-à-dire qui font appel à cette modalité d'accompagnement dans le cadre de la conduite des projets individualisés. En 2020, 6 établissements de l'association ont fait appel à nous, soit de manière ponctuelle (situation en urgence, ou liée au contexte sanitaire), soit de manière régulière. À ce titre, la Maison des Sources s'est inscrite

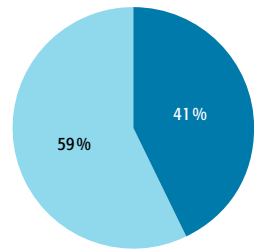
dans un travail de partenariat construit, évalué et, le cas échéant, questionné, avec le Foyer d'Accueil Médicalisé Les Bernades. Depuis plusieurs années, nous accueillons des usagers, selon un calendrier séquentiel fixé lors d'une rencontre annuelle des équipes techniques respectives. Jusqu'alors variés, les objectifs de séjour, pour cette année 2020, faisaient état de difficultés liées au contexte sanitaire et du besoin repéré d'un "ailleurs". Ce sont 172 journées qui ont été effectuées par 7 usagers en 2020, dont 80 par la même personne (8 jours/mois hors fermeture) pour laquelle le rythme des séjours revêt une importance déterminante.

Les établissements "accueillants",

c'est-à-dire qui ont admis des personnes repérées par la Maison des Sources comme à la recherche d'un hébergement pérenne. La plupart des structures de l'association a procédé à des admissions de personnes qui avaient séjourné à la Maison des sources. Dans la majorité des situations, il s'agissait de personnes à domicile, et pour lesquelles le projet de vie avait changé (vieillesse des aidants, besoin de soins, transition enfance/adulte, etc). En raison, sans doute, de l'hétérogénéité de sa population, c'est à la Maison d'Accueil Spécialisée La Luciole qu'ont été les plus admises les situations repérées par la Maison des sources. En effet, depuis 2015, sur les 19 personnes admises, 9 avaient effectué un ou plusieurs séjours à la Maison des Sources. Ces personnes, avec des profils variés, avaient pour autant un dénominateur commun : l'extrême vulnérabilité et le besoin d'un accompagnement aux soins de confort dans un environnement bienveillant.

EATU

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

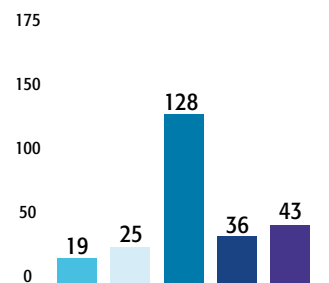
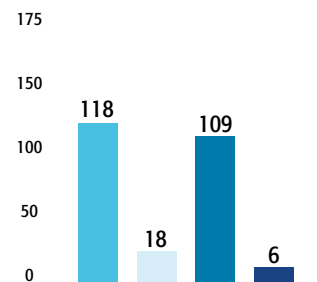


Nombre de personnes accueillies : 251

Sexe	Nombre	Pourcentage
Femme	107	43%
Homme	144	57%

Provenance

Provenance	Nombre	Pourcentage
Domicile ou milieu ordinaire	118	47%
Établissement de santé	18	7%
Établissement médico-social (hors centres de consultations ambulatoires et services à domicile)	109	44%
Autre provenance : EHPAD, maisons relais....	6	2%



Origine des Usagers

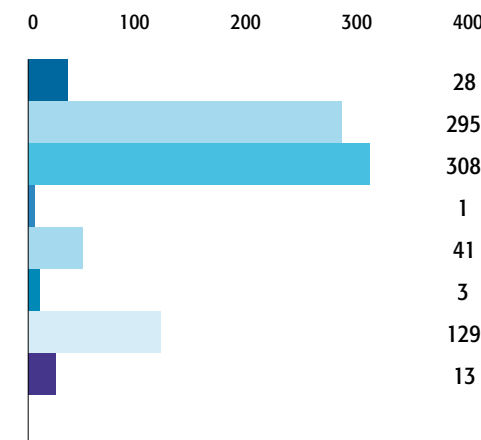
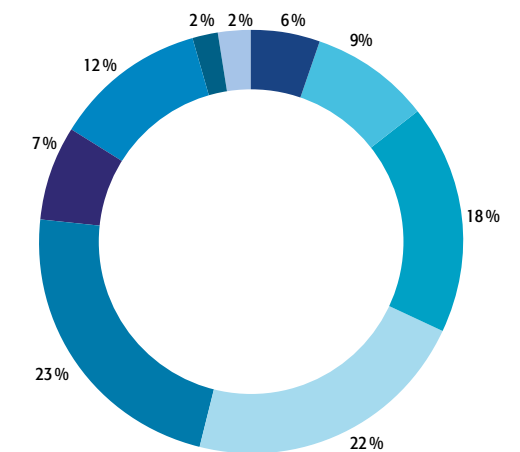
Origine	Nombre	Pourcentage
Département de la Lozère	19	7,50%
Départements Limitrophes	25	10%
Région Occitanie (hors Lozère)	128	51%
Départements de proximité	36	14,50%
Autre	43	17%

Temps d'accompagnement

Durée moyenne des séjours	1 à 8 jours	9 à 15 jours	16 à 35 jours	36 à 56 jours	57 à 90 jours	+ de 91 jours	Total des séjours
Taux de séjours	56,50%	35%	7,50%	0,50%	0,50%	0	495

Typologie des handicaps principaux

Déficiences principales	Nombre	Pourcentage
Autisme et autre TED	14	5,50%
Cérébro-lésion	22	9%
Déficience intellectuelle	44	17,50%
Déficience motrice	55	22%
Troubles du psychisme	58	23%
Troubles du comportement et de la communication	18	7%
Polyhandicap	29	11,50%
Déficience visuelle	5	2%
Déficience métabolique	6	2,50%



Motifs de séjours

Motifs de séjour	Principal	Secondaire	Total 2020
Urgence	28	0	28
Répit pour les aidants	231	64	295
Répit pour la personne elle-même	269	39	308
Convalescence	1	0	1
Découverte d'un milieu collectif médico-social	16	25	41
Évaluation	3	0	3
Distanciation	58	71	129
Autres	13	0	13

Pôle MAS

Les Maisons d'Accueils Spécialisées sont les institutions qui s'engagent auprès des personnes n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie et qui cherchent à leur proposer un soutien pour devenir des citoyens à part entière malgré cette caractéristique.

MAS AUBRAC

Directeur :

Yohan PEYROUSE

Adresse : Route de Combret
48340 SAINT-GERMAIN DU TEIL

Tél : 04 66 32 60 10

Mail : aubrac@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 56

Nombre de personnes accompagnées en 2020 : 57

Age moyen : 52 ans



MAS D'ENTRAYGUES

Directeur :

Patrick PAULHAC

Adresse : 4 route des Estradasses – Chirac
48100 BOURGS SUR COLAGNE

Tél : 04 66 42 68 00

Mail : entraygues@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 60

Nombre de personnes accompagnées en 2020 : 60

Age moyen : 56 ans



MAS LA LUCIOLE

Directeur :

Didier MALIGE

Adresse : Route de Cadenet
48340 SAINT-GERMAIN DU TEIL

Tél : 04 66 32 60 24

Mail : luciole@closdunid.asso.fr

Site web : www.closdunid.asso.fr

Nombre de places autorisées : 60

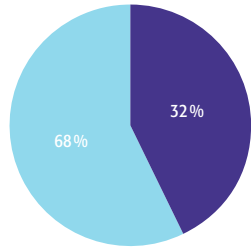
Nombre de personnes accompagnées en 2020 : 63

Age moyen : 60,7 ans



Pôle MAS

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

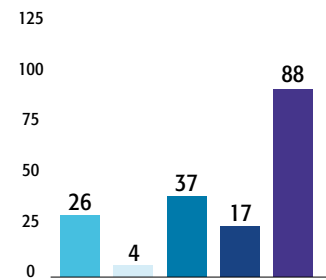
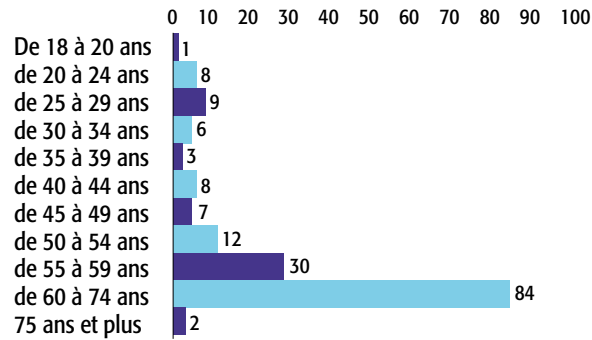


Nombre de personnes accueillies : 172

Sexe	Nombre	Pourcentage
Femme	54	32%
Homme	118	68%

Tranche d'âge

Age	Nombre	Pourcentage
De 18 à 20 ans	1	0,5%
de 20 à 24 ans	8	4,5%
de 25 à 29 ans	9	5%
de 30 à 34 ans	6	3,5%
de 35 à 39 ans	3	2%
de 40 à 44 ans	8	4,5%
de 45 à 49 ans	7	4%
de 50 à 54 ans	12	7%
de 55 à 59 ans	30	17%
de 60 à 74 ans	84	49%
75 ans et plus	4	2,5%



Origine des Usagers

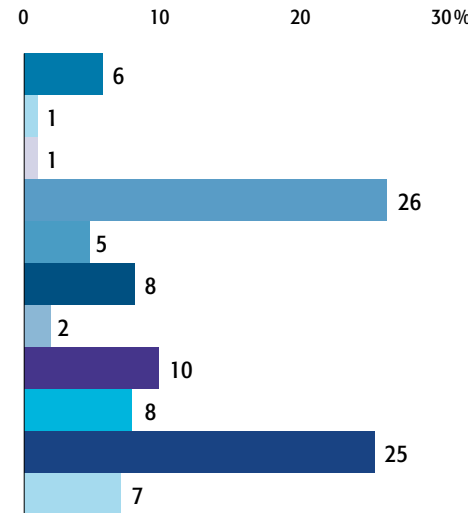
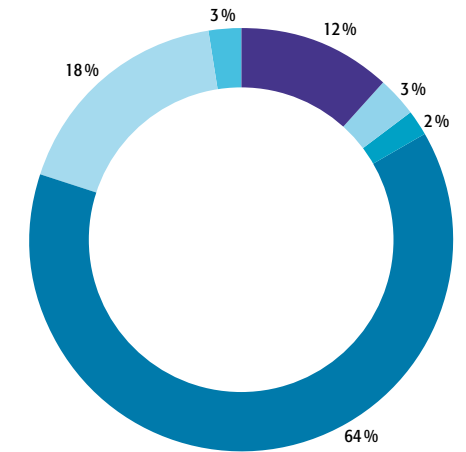
Origine	Nombre	Pourcentage
Département de la Lozère	26	15%
Départements Limitrophes (hors Région)	4	2,5%
Région Occitanie (hors Lozère)	37	21,5%
Départements de proximité	17	10%
Autre	88	51%

Temps d'accompagnement

Durée moyenne des séjours	Inférieur à 5 ans	6 à 10 ans	11 à 20 ans	21 à 30 ans	Supérieur à 30 ans
Nombre de personnes concernées	37	20	16	11	88

Typologie des handicaps principaux

Déficiences principales	Nombre	Pourcentage
Autisme et autre TED	20	12%
Autre type de déficience	5	3%
Cérébro-lésion	3	2%
Déficience intellectuelle	110	64%
Polyhandicap	30	17,5%
Troubles du psychisme	4	2,5%

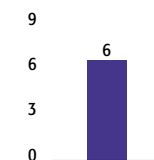


Typologie des handicaps associés

Déficiences principales	Nombre	Pourcentage
Autisme et autre TED	40	6%
Autre type de déficience	8	1%
Cérébro-lésion	7	1%
Déficience du langage et des apprentissages	168	26%
Déficience intellectuelle	30	5%
Déficience métabolique	53	8%
Déficience auditive	11	2%
Déficience motrice	64	10%
Déficience visuelle	51	8%
Troubles du comportement et de la communication	161	25%
Troubles du psychisme	45	7%

Sorties définitives

Sortie définitive	2020
Décès	6



Le Pôle MAS VERS UNE SPÉCIALISATION MAÎTRISÉE

Cette démarche de spécialisation vise à mieux accompagner les différents publics en fonction de leurs besoins, souvent évolutifs.



Utilisation de pictogrammes pour les activités à la Mas Aubrac

Qu'est-ce que la spécialisation ?

Chaque institution bénéficie d'une autorisation administrative qui la "classe" dans un type d'établissement en lien avec le degré d'autonomie des personnes en situation de handicap. Parfois, cette autorisation mentionne des déficiences "agrées". Il s'agit alors d'un public pour lequel l'institution a su témoigner de son expertise dans la réponse aux besoins.

Au sein de l'association le Clos du Nid, parmi les MAS, seule la MAS Aubrac bénéficie de ce label administratif s'agissant du polyhandicap. Pour autant, l'histoire des institutions et en particulier les publics accompagnés au fil du temps ont permis à chacune de développer des expertises fortes. Partant de ce constat, l'Association a fait le choix d'affirmer ces spécialisations afin de capitaliser les savoirs développés par chacune et de s'orienter vers l'excellence de l'accompagnement.

Par ailleurs, l'association le Clos du Nid a affirmé un choix fort. Cette spécialisation n'est pas exclusive, réservée à certaines pathologies, mais doit s'ancrer sur les besoins de chaque personne et ses particularités. Ainsi, une personne qui ne bénéficie pas d'un diagnostic spécifique à une spécialisation doit tout de même pouvoir bénéficier d'un accompagnement optimal dont l'expertise développée sera un atout supplémentaire. Ce sont donc les besoins réels et non les étiquettes qui fondent l'action de nos institutions.

Au sein de notre association nous pouvons soulever les spécialisations suivantes : le polyhandicap, déjà évoqué, pour la MAS Aubrac, la déficience intellectuelle associée aux déficiences liées à l'avancée en âge pour la MAS la Luciole et enfin les Troubles du Neuro Développement et les déficiences liées aux troubles psychiques pour la MAS Entraygues.



Visite de Mme Valérie HATSCH Préfète de la Lozère à la MAS AUBRAC

La coordination de l'action et des réflexions institutionnelles permet à chacune des institutions de mieux cerner ses plus-values liées à son expertise. En travaillant en commun se dessinent plus fermement les particularités et se dégagent les perspectives de pouvoir approfondir ces dernières.

Plusieurs actions sont donc menées en commun, comme les Groupes de Réflexion Éthique qui croisent les équipes de proximité pour réfléchir ensemble à l'action conduite au quotidien, ou encore le Service d'Accompagnement à la Mobilité et à l'Orientation qui permet d'étudier ensemble les candidatures d'Usagers et d'essayer de déterminer la MAS la plus appropriée pour accompagner la personne.

En 2019, avec un aboutissement en début d'année 2020, les MAS

la Luciole et Aubrac sont même allées jusqu'à travailler en commun leur projet d'établissement, ce qui a permis de mettre en avant les spécificités de l'accompagnement proposé par chacune de ces institutions. À partir de 2021, les 3 MAS seront rassemblées au sein d'un même Pôle, avec un Directeur coordonnateur, ce qui permettra d'aboutir plus concrètement dans ces démarches.

Les personnes accompagnées possèdent des besoins et attentes différents et évolutifs dans le temps qui nécessitent un perfectionnement constant des pratiques professionnelles. La spécialisation des établissements ne peut se faire que via un accroissement des compétences des professionnels afin de dispenser des prestations spécifiques aux publics accueillis et une amélioration de la pertinence

du service rendu. Au quotidien, la spécialisation engendre des organisations différentes (s'agissant du partenariat en particulier) mais aussi des projets particuliers venant étayer l'action des professionnels. Les plans de formation sont particulièrement marqués par ces particularités, même si les 3 MAS organisent des formations en commun pour les sujets les traversant toutes (bien-traitance, prise en charge de la douleur, déglutition...). Par exemple, depuis plusieurs années la MAS Entraygues a pu proposer des formations spécialisées sur les Troubles du Spectre Autistique, la MAS la Luciole a engagé des professionnels dans la voie d'un Diplôme Inter-Universitaire relatif à la déficience intellectuelle ou la MAS Aubrac avec des formations liées au bien-être et au cocooning particulièrement nécessaire pour le public accompagné.

Zoom sur LA MAS ENTRAYGUES

Une volonté d'expertise...



Utilisation des pictogrammes pour les évaluations

L'exercice 2020 a été, pour la MAS Entraygues, une année riche, une année de développement malgré le contexte sanitaire. Développement de l'expertise à l'accueil de personnes présentant des troubles du neuro développement, troubles du spectre autistique. En effet, depuis plusieurs années, la MAS Entraygues œuvre pour devenir une référence en la matière et être reconnue pour son savoir-faire auprès de ces personnes. Pour autant, nous veillons à l'adaptation de nos prestations en direction des personnes pour lesquelles la déficience principale est différente. Tout au long de l'exercice nous avons déployé de nombreux et nouveaux outils d'accompagnement autour de stratégies éducatives. La participation et la prise en compte du choix de la personne sont au cœur de notre démarche avec comme pilote le projet personnalisé. Nous proposons un accompagnement global permettant de créer un



Séance de remédiation cognitive pour un résident

environnement adapté en travaillant autour de la structuration du temps et de l'espace, la mise en place d'ateliers d'apprentissage, le développement d'outils avec pour objectif d'améliorer l'autonomie, la communication, les comportements problématiques. À titre d'exemple, nous prenons appui sur la création de pictogrammes, photographies, plannings, nous portons une attention particulière au bruit, à la lumière, aux couleurs, recherchons des adaptations du matériel pour faciliter la manipulation ou encore nous proposons des médiations adaptées.

Toutes ces avancées se sont réalisées avec un plan de formation ambitieux et d'ores et déjà reconduit pour soutenir la démarche. Nous avons pris appui sur les recommandations de bonnes pratiques en cherchant à se les approprier et réaliser une refonte de notre projet d'établissement. Ce dernier reprend les adaptations nécessaires pour l'accueil de personnes présentant des TSA et les nouvelles stratégies d'accompagnement. Il insiste sur la formation des professionnels, sur la connaissance des approches

comportementales, neuro développementales, neuro cognitives ; sur l'importance de réaliser une évaluation, d'être dans une démarche de diagnostic.

Après la mise en place de 2 unités TSA nous développons une troisième unité plus particulièrement fléchée autour de l'accueil de personnes en situations complexes. Nous nous mobilisons pour apporter les soins nécessaires à la personne mais plus dans "le prendre soin" pour répondre aux besoins individuels.

Partenaire

L'A2LFS, DES LIENS FORTS ET À RENFORCER

Acteur majeur dans le domaine médico-social et sanitaire, l'A2LFS a noué des liens historiques avec le Clos du Nid. Parce qu'elles partagent des objectifs communs en terme d'accompagnement, des visions similaires en matière de développement, les 2 associations s'engagent dans des synergies réelles à renforcer au service de la mise en œuvre de leur vocation.



Fondée en 1925 par la Marquise de Chambrun et le Dr Framond, l'A2LFS a un ancrage historique sur le département de la Lozère. La tuberculose étant le fléau social des années 30's, les réalisations de cette Association furent d'abord destinées à combattre celle-ci et à venir en aide aux personnes atteintes de cette maladie. Pour cela, elle créa des "dispensaires" dans les principales villes du département : FLORAC en 1926, MARVEJOLS en 1927, MENDE en 1928 puis le Préventorium Lozérien à ANTRENAS en 1934. Au fil du temps, l'A2LFS a diversifié ses activités au gré des besoins des lozériens et de l'ensemble de la population. Cette association a su faire preuve d'une grande agilité pour s'adapter de manière continue à ces besoins. Certains établissements se sont transformés, d'autres ont été créés, tous, destinés à développer un accompagnement et des prises en soins spécifiques.

10 établissements et 3 pôles d'activité

Aujourd'hui, l'Association est gestionnaire de 10 établissements, sanitaires pour certains, médico-sociaux pour d'autres mais aussi des acteurs économiques répondant à des besoins très particuliers auxquels le marché classique ne répond pas. Elle est structurée en 3 pôles : Le pôle sanitaire compte 3 établissements de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) : à Antrenas le SSR pédiatrie accueille des enfants souffrant de problèmes de poids et le SSR pneumologie accueille des patients adultes atteints de maladies respiratoires ; à Montrodat le Centre de Rééducation Fonctionnelle aide les personnes à retrouver des capacités fonctionnelles dont elles ont perdu l'usage souvent après une opération. Ces 3 institutions viennent répondre à un besoin de moyen séjour.

Le pôle médico-social, constitué de 4 établissements et services, regroupe à Civergols, non seulement une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) mais aussi un Foyer d'hébergement attaché à un ESAT qui propose plusieurs activités professionnelles (blanchisserie, tôlerie, menuiserie, montage-assemblage) ; l'Institut d'Education Motrice de Montrodat accompagne, quant à lui, des enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés. Ces 4 établissements ont une expertise marquée s'agissant des handicaps moteurs mais répondent à des besoins bien plus élargis.

Le Complexe Euroméditerranéen à Montrodat avec son village de gîtes "Les Hauts du Gévaudan" accueille des vacanciers mais aussi des sportifs venus en stage au Centre sportif Marceau Crespin. Cet ensemble d'infrastructures de haute technicité peut recevoir des sportifs de tous niveaux et pouvant être touchés par tous types de handicap.

Le pôle formation propose spécifiquement des formations liées au sport et au handicap, ADN de l'Association, mais s'ouvre aussi à d'autres thématiques au gré des sollicitations. Une auto-école particulière apporte une réponse à des personnes en situation de handicap désireuses de plus d'autonomie en accédant à un permis de conduire que les

prestataires classiques ne peuvent pas accompagner en ce sens.

Des synergies avec Le Clos du Nid

Avec une histoire concordante, l'A2LFS et le Clos du Nid sont nées de la volonté d'hommes et de femmes dans le but d'améliorer les conditions de vie de personnes en difficulté.

Les deux institutions portent des valeurs communes fondées sur l'Humain, avant tout, mais aussi sur l'Innovation et le Développement. Toutes deux partagent en effet cette même vision de "devoir inventer", d'avancer vite pour être même parfois précurseur.

Leur objectif ? Adapter l'accompagnement et l'accompagnement aux besoins, actuels et émergents, développer des réponses adaptées. Leur vision ? L'inclusion, l'accessibilité, le "prendre soin". Toutes les actions mises en œuvre auprès du public en situation de handicap consistent à favoriser une inclusion toujours plus avancée.

Outre une présidence au même visage, celui du Dr Jacques BLANC, ces dynamiques concordantes ne pouvaient déboucher que sur des synergies qui se sont traduites de façon concrètes, par la mise en place d'un pôle de compétences partagées. Depuis 2013, les 2 Associations ont mis en commun un certain nombre d'expertises comme les Ressources Humaines,

les Finances, l'Informatique, la Communication, la Qualité ... Mais aussi des fonctions partagées en matière clinique (soignants) et de direction d'établissements.

Cette synergie vient soutenir également le parcours des usagers qui peuvent ainsi trouver des passerelles facilitantes entre les établissements et voir une offre s'élargir. C'est dans cette optique, que le Service d'Accompagnement à la Mobilité et à l'Orientation, dispositif partagé a été mis en place pour faciliter l'admission des personnes au sein des établissements mais aussi les mouvements entre établissements.

ULISS, pour des liens renforcés

L'année 2015 a connu une avancée majeure pour matérialiser les liens qui unissent l'A2LFS et le Clos du Nid : la constitution d'une association commune les réunissant, ULISS, Union Lozérienne des Institutions Sanitaires et Sociales. L'objet de cette union est "d'élaborer, formaliser, accompagner et évaluer la mise en œuvre des stratégies communes et/ou coordonnées aux membres, dans le respect du caractère propre et de l'autonomie de chaque association". Cette association a déjà permis d'avancer de façon coordonnée sur un certain nombre de projets. Mais au-delà, la transformation de l'association en GCSMS pourrait permettre de renforcer encore les liens ... et l'avenir.

Notes :

Retour sur 2020 EN IMAGES

“2020 Démasquée”

En effet, l'année 2020 a été inédite. La crise liée à l'épidémie de Covid-19 qui a frappé avec une virulence particulière, a entraîné de nombreux bouleversements par sa soudaineté et son ampleur. Au Clos du Nid cette situation n'a pas empêché la réalisation de projets et d'actions en faveur des résidents. Regardez, ils vous en parlent ...



www.vimeo.com/539747284



**Équipe de tournage
de l'Atelier Vidéo de l'ATOM
(Atelier Occupationnel de Marvejols)**
ayant réalisé la vidéo rétrospective
de l'Année 2020.

De gauche à droite : Jean-Claude, Bruno
(Educateur Spécialisé), Greg et Bernard.
Manquent sur la photo Christine et Véronique.

Visionnez
la vidéo depuis
votre téléphone



Des engagements pour une **qualité de vie**

Le Clos du Nid

Membre de :



Union Lozérienne
des Institutions
Sanitaires et Sociales

www.closdunid.asso.fr

Quartier de Costevieille

48100 Marvejols

Tél. : 04 66 32 03 11

Mail : contact@closdunid.asso.fr